



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Jean-Luc SCHILDKNECHT
1^{er} vice-président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
Séance du 22 juin 2026

89 élus présents (103 en exercice, 7 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**BUDGET ANNEXE INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ :
APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**
(2026/103C/7.1.3)

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Les objectifs poursuivis par la mise en œuvre du CFU sont les suivants :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable,
- aboutir à une confection totalement dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne.

En application de l'article 205 de la Loi de Finances pour 2024, le CFU devient obligatoire à partir des comptes 2026.

Il est proposé d'anticiper cette échéance d'un exercice et de produire un CFU dès les comptes de l'exercice 2025. Le CFU ainsi présenté constate les réalisations en dépenses et recettes effectuées au cours de l'exercice 2025.

Conformément aux articles L2121-14 et L5211-1 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un Président temporaire.

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est élu Président pour approuver le présent Compte Financier Unique.

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
De l'exercice	40 500,00 €	40 500,00 €	0,00 €
Excédent / Déficit reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total cumulé	40 500,00 €	40 500,00 €	0,00 €

Le résultat de fonctionnement est de 0,00 €.

2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
De l'exercice	675 258,77 €	0,00 €	-675 258,77 €
Excédent / Déficit reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total cumulé	675 258,77 €	0,00 €	-675 258,77 €

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire à hauteur de - 675 258,77 €.

3 - RÉSULTAT

Résultat d'exploitation	0,00 €
Résultat d'investissement	-675 258,77 €
Résultat cumulé de l'exercice	-675 258,77 €

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe de l'Investissement Territorial Intégré dégage un résultat global de fin d'exercice de -675 258,77€.

En reprenant les restes à réaliser de la section d'investissement pour un montant de 675 258,77 € en recettes, le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe de l'Investissement Territorial Intégré dégage un résultat global de fin d'exercice de 0,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Investissement Territorial Intégré.

PJ : (2)

- Compte Financier Unique
- Rapport de présentation

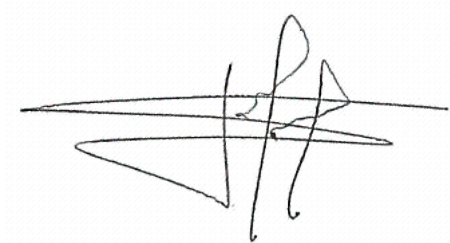
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN

COMMUNAUTÉ D AGGLOMÉRATION : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20006600900099

POSTE COMPTABLE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	28

III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	37
D - Balance des comptes	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée


A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	56
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	57
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3 - Etat des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	63
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	64
B6 - Prêts	65
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	69
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	71
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	72
B7.8 - Autres engagements donnés	73

B7.9 - Autres engagements reçus	74
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	75
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	80
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	81
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
C2.1 - Situation des AP	86
C2.2 - Situation des AE	87
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	88
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	95
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	102
D2 - Gestion des fonds européens	103
D3 - Actions de formation des élus	104
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	105
D5 - Identification des flux croisés	106
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	107
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	108
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	110
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	111
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	112
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	113
E - État des Contrôles du Compte Financier	114
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	115

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)(3)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D’ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 500 000,00	500 000,00	7 000 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	40 500,00	40 500,00
	Restes à réaliser	C	675 258,77	0,00	675 258,77
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 500 000,00	500 000,00	7 000 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	675 258,77	40 500,00	715 758,77
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-675 258,77	0,00	-675 258,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-675 258,77	0,00	-675 258,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	675 258,77	0,00	675 258,77
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INVEST TERRITORIAL INTEGRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	-675 258,77	0,00	-675 258,77
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	0,00	0,00	-675 258,77	0,00	-675 258,77
TOTAL II	0,00	0,00	-675 258,77	0,00	-675 258,77
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	0,00	0,00	-675 258,77	0,00	-675 258,77

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 675 258,77
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	675 258,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	
Subventions d'investissement versées	675,26	Apports et subventions d'investissement
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Neutralisations et régularisations
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Réserves
Terrains	0,00	Report à nouveau
Constructions	0,00	Résultat de l'exercice
Réseaux et installations de voirie	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux divers	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	PASSIF
Autres	0,00	
Immobilisations corporelles en cours	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	
Immobilisations financières (nettes)	0,00	DETTE FINANCIÈRES
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	675,26	Emprunts obligataires
ACTIF CIRCULANT	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Stocks	0,00	Dettes financières et autres emprunts
Créances	40,50	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
Charges constatées d'avance	0,00	
Trésorerie	0,00	DETTE NON FINANCIÈRES
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	40,50	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Comptes de régularisation (III)	0,00	Autres dettes non financières
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Produits constatés d'avance
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	715,76	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)
		TOTAL TRÉSORERIE (4)
		TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
		Comptes de régularisation (III)
		Écarts de conversion passif (IV)
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	40,50	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	40,50	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	0,00	0,00
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	0,00	0,00
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	40,50	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	40,50	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	0,00	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	6 500 000,00	675 258,77	10,39	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 500 000,00	675 258,77	10,39	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 500 000,00	675 258,77	10,39	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 500 000,00	675 258,77	10,39	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		6 500 000,00	675 258,77		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 500 000,00	0,00	0,00	675 258,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 500 000,00	0,00	0,00	675 258,77
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		6 500 000,00	0,00	0,00	675 258,77
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		6 500 000,00	0,00	0,00	675 258,77

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	8,10	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	8,10	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	8,10	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	8,10	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	500 000,00	0,00	40 500,00	40 500,00	8,10	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		500 000,00	0,00	40 500,00	40 500,00	8,10	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		500 000,00	0,00	40 500,00	40 500,00	8,10	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		500 000,00	0,00	40 500,00	40 500,00	8,10	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		500 000,00	0,00	40 500,00	40 500,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Bâtiments et installations	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00
20422	Bâtiments et installations	0,00	50 850,00	0,00	50 850,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	6 500 000,00	675 258,77	0,00	675 258,77	5 824 741,23
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 500 000,00	675 258,77	0,00	675 258,77	5 824 741,23
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 500 000,00	675 258,77	0,00	675 258,77	5 824 741,23
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		6 500 000,00	675 258,77	0,00	675 258,77	5 824 741,23
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		6 500 000,00	675 258,77	0,00	675 258,77	5 824 741,23

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500 000,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500 000,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de la section d'investissement	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500 000,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	FEDER	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		500 000,00	40 500,00	0,00	40 500,00	459 500,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		675 258,77	0,00	675 258,77	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		675 258,77	0,00	675 258,77	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		715 758,77	0,00	715 758,77	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0,00	0,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		0,00	0,00
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		715 758,77	0,00
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		715 758,77	0,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		715 758,77	0,00
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		715 758,77	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		40 500,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		40 500,00	0,00	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		0,00	0,00	0,00
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		0,00	0,00	0,00
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		40 500,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		<i>40 500,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont collectivités territoriales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont autres organismes publics</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		40 500,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041412	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00
	Sous Total compte 204141	0,00	0,00	0,00	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00
	Sous Total compte 20414	0,00	0,00	0,00	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00
	Sous Total compte 2041	0,00	0,00	0,00	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00	624 408,77	0,00
20422	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	50 850,00	0,00	50 850,00	0,00	50 850,00	0,00
	Sous Total compte 2042	0,00	0,00	0,00	0,00	50 850,00	0,00	50 850,00	0,00	50 850,00	0,00
	Sous Total compte 204	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77	0,00	675 258,77	0,00	675 258,77	0,00
	Sous Total compte 20	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77	0,00	675 258,77	0,00	675 258,77	0,00
	Total classe 2	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77	0,00	675 258,77	0,00	675 258,77	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	624 408,77	624 408,77	0,00	0,00	624 408,77	624 408,77	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	624 408,77	624 408,77	0,00	0,00	624 408,77	624 408,77	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	624 408,77	624 408,77	0,00	0,00	624 408,77	624 408,77	0,00	0,00
4487	Produits à recevoir	0,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
	Sous Total compte 448	0,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
	Sous Total compte 44	0,00	0,00	664 908,77	624 408,77	0,00	0,00	664 908,77	624 408,77	40 500,00	0,00
451083	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	0,00	0,00	0,00	715 758,77	0,00	0,00	0,00	715 758,77	0,00	715 758,77
	Sous Total compte 451	0,00	0,00	0,00	715 758,77	0,00	0,00	0,00	715 758,77	0,00	715 758,77
	Sous Total compte 45	0,00	0,00	0,00	715 758,77	0,00	0,00	0,00	715 758,77	0,00	715 758,77
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 46	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00	91 350,00	91 350,00	0,00	0,00
	Total classe 4	0,00	0,00	756 258,77	1 431 517,54	0,00	0,00	756 258,77	1 431 517,54	40 500,00	715 758,77
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00
74772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00
	Sous Total compte 7477	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00	0,00	40 500,00
	Total général	0,00	0,00	756 258,77	1 431 517,54	715 758,77	40 500,00	1 472 017,54	1 472 017,54	756 258,77	756 258,77

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		675 258,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		675 258,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	715 758,77	
Personnes de droit privé	91 350,00	
Associations	0,00	
Entreprises	91 350,00	
Centre de rencontre d'échanges et d'animation (CREA)	40 500,00	
Les Compotes	19 500,00	
Les Petites Cantines	12 600,00	
Seven Production	18 750,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	624 408,77	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	624 408,77	
Commune de Lutterbach	624 408,77	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	675 258,77	675 258,77
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	675 258,77	675 258,77
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				675 258,77

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00	675 258,77

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		675 258,77	0,00	0,00	0,00	675 258,77

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 01/06/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme Marie-Line BERNAUER-BUSSIÉ

du 01/01/2025

au 01/06/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**VEILLARD Christine (1017850296-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe****A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 02/06/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BERNAUER-BUSSIÉ Marie-Line (1006484272-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie**A MULHOUSE, le 03/06/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 22/06/2026 par l'organe délibérant.

SCHILDKNECHT Jean-Luc (jschildknecht-xt), Vice-Président**A ILLZACH, le 30/06/2026**

Mulhouse Alsace Agglomération

Habitat
Plan Climat
Développement Durable
Emploi
Tourisme
Petite enfance
Aéroport
Accueil des entreprises
Economie
TGV
Equipements sportifs et culturels
Tram-train
Collecte
Pistes cyclables
Propreté
Transports publics
Aménagement du territoire
Zoo
Université
Périscolaire



“ **Compte financier unique**
Rapport de présentation
année 2025 ”

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1. Présentation du budget m2A	11
1.1 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	11
1.2 Présentation du budget par compétences	13
2. Examen du budget principal	16
2.1. Section de Fonctionnement	16
2.1.1 Recettes et dépenses réelles	17
a. RECETTES	17
Les impôts et taxes – Chapitres 73 et 731	17
Les dotations et participations – Chapitre 74	18
Les produits des services et du domaine – Chapitre 70	19
Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75.....	19
Les atténuations de charges – Chapitre 013	20
Les produits financiers – Chapitre 76.....	20
Les recettes spécifiques – Chapitre 77	20
b. DEPENSES	20
Les charges de personnel – Chapitre 012.....	21
Les atténuations de produits – Chapitre 014	21
Les charges de gestion courante – Chapitre 65.....	22
Les charges à caractère général – Chapitre 011.....	23
Les dépenses financières – Chapitre 66	24
Les dépenses spécifiques – Chapitre 67	24
2.1.2. Recettes et dépenses d’ordre	24
a. RECETTES	24
b. DEPENSES	24
2.2 Section d’Investissement	25
2.2.1 Recettes et dépenses réelles.....	25
a. RECETTES	25
La dette.....	25
Les subventions d’équipement perçues	26
Les dotations et fonds divers.....	27
Les opérations pour comptes de tiers	27

Les opérations financières hors dette	27
b. DEPENSES	28
Les dépenses d'équipement	28
Les dépenses financières	29
Les opérations pour comptes de tiers	30
2.2.2 Recettes et dépenses d'ordre	30
a. RECETTES	30
b. DEPENSES	30
3. Examen des Budgets annexes	32
3.1 Budget annexe de l'Eau	32
3.1.1 Section d'exploitation	32
3.1.2 Section d'investissement	34
3.1.3 Résultats	35
3.2. Budget annexe du Chauffage Urbain	37
3.2.1. Section d'exploitation	37
3.2.2. Section d'investissement	38
3.2.3. Résultats	39
3.3. Budget annexe des Transports Urbains	41
3.3.1. Section d'exploitation	41
3.3.2. Section d'investissement	43
3.3.3. Résultats	44
3.4. Budget annexe ZAE gare de Bantzenheim	46
3.4.1. Section de fonctionnement	46
3.4.2. Section d'investissement	46
3.5. Budget annexe ZA Amélie IV	48
3.5.1 Section de fonctionnement	48
3.5.2. Section d'investissement	49
3.6. Budget annexe Investissement Territorial Intégré	50
3.6.1 Section de fonctionnement	50
3.6.2 Section d'investissement	51
4. Les chiffres clés	52

PREAMBULE

La composition du budget de l'agglomération :

Le budget de l'agglomération est composé du budget principal et de 6 budgets annexes listés ci-dessous :

MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION
BUDGET PRINCIPAL
BUDGET ANNEXE DE L'EAU
BUDGET ANNEXE DU CHAUFFAGE URBAIN
BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS
BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE BANTZENHEIM
BUDGET ANNEXE ZA AMELIE IV
BUDGET ANNEXE INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE (ITI)

Toute nouvelle création de budget annexe fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Agglomération.

Les différentes étapes budgétaires :

Le budget est prévu pour la durée d'un exercice débutant le 1^{er} janvier et prenant fin le 31 décembre.

Dans les collectivités de 3 500 habitants et plus, la présentation des orientations budgétaires est obligatoire dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du Budget Primitif. Cela se traduit par la présentation **d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB)**.

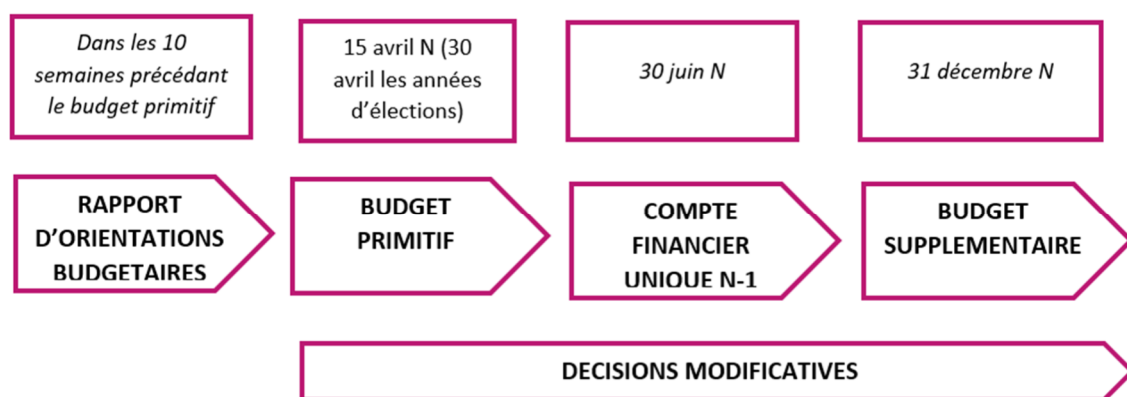
Le Budget Primitif (BP) est quant à lui présenté à l'assemblée délibérante qui le vote au plus tard le 15 avril N (ou le 30 avril N les années de renouvellement de l'assemblée). Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses annuelles de la collectivité en fonctionnement et en investissement.

Au cours de l'exercice budgétaire, les prévisions de dépenses et de recettes formulées au budget primitif peuvent être amenées à évoluer et faire l'objet

d'ajustements lors d'une étape budgétaire spécifique : **la décision modificative (DM)**.

Le Budget Supplémentaire (BS) est une décision modificative d'un type particulier : elle reprend les résultats de l'exercice précédent (excédents ou déficits), ainsi que les restes à réaliser (RAR) en investissement. Le Budget Supplémentaire ne peut être voté qu'après approbation du Compte Financier Unique N-1.

Le Compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante, avant le 30 juin de l'année N+1.



La présentation du budget :

Le budget d'une collectivité se divise en 2 sections, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace les opérations courantes, les dépenses et recettes nécessaires au bon fonctionnement des services. La section d'investissement retrace les opérations qui contribuent à une variation du patrimoine (travaux, acquisitions durables,...).

Chaque section est composée de chapitres et d'articles budgétaires. Les crédits sont votés au chapitre, sont limitatifs en dépenses et estimatifs en recettes.

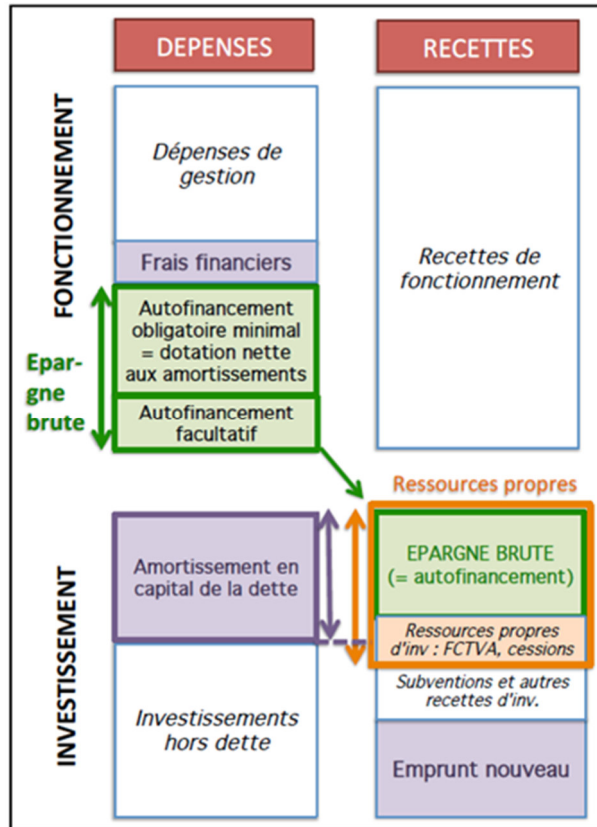
Le budget de la collectivité est voté par chapitre et est décliné en lignes de crédits :

Chapitre	Niveau de vote
Article	Niveau détaillé du budget

Ligne de crédits

Chapitre + article + fonction (liée à un service gestionnaire)

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement permet de financer en partie la section d'investissement.



Source : Cabinet Michel Klopfer

La composition des chapitres budgétaires :

Section de fonctionnement :

	Chapitre	Contenu
Dépenses	011 – Charges générales	Comptes relatifs aux achats divers, prestations de services, impôts et taxes (énergie, fournitures, alimentation, honoraires, maintenance, entretien et réparation, frais de transport,...)
	012 – Charges de personnel	Rémunération du personnel et impôts et taxes assis sur les rémunérations
	014 – Atténuation de produits	Reversements effectués par l'agglomération, on y retrouve notamment les Attributions de Compensation (ACTP) et la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versées aux communes.
	65 – Autres charges de gestion courante	Ce chapitre comprend les subventions et contributions des délégations de services publics, les indemnités des élus, les redevances diverses,...
	66 – Charges financières	Il s'agit essentiellement des charges d'intérêts des emprunts ou autres frais financiers
	67 – Charges spécifiques	Ce chapitre est restreint, cela concerne notamment les annulations de titres sur exercices antérieurs
	68 – Provisions	Constitution de provisions (notamment sur les créances douteuses), lorsque celles-ci sont semi-budgétaires (chapitre utilisé surtout sur les budgets annexes)
	023 – Virement à la section d'investissement	Chapitre utilisé lors du budget primitif ou budget supplémentaire, permet d'équilibrer la section d'investissement

	042 – Opérations d'ordre entre sections	Permet de retracer les amortissements (s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement)
--	---	---

	Chapitre	Contenu
Recettes	70 – Produits des services	Retrace les recettes issus des services publics (périscolaire, parc zoologique, redevance spéciale ordures ménagères, vente d'eau, transport,...)
	73/731 – Impôts et taxes / Fiscalité locale	Comprends les recettes issues de la fiscalité (taxe foncière, cotisation foncière des entreprises, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de séjour, versement mobilité,...)
	74 – Dotations et participations	Dotations de l'Etat telles que la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation, mais aussi les participations d'autres financeurs (CAF, Région, CeA,...)
	75 – Autres produits de gestion courante	Produits divers et notamment les revenus des immeubles
	76 – Produits financiers	Produits tels que les dividendes par exemple
	77 – Produits spécifiques	Produits liés à des remboursements et produits liés aux cessions (prix de vente)
	78 – Reprises sur provisions	Chapitre destiné à « reprendre » les provisions constatés en N-1 et qui ne sont plus nécessaires (pour les provisions semi-budgétaires)
	013 – Atténuations de charges	Remboursements sur certaines dépenses, par exemple sur les charges de sécurité sociale et prévoyance

	042 – Opérations d’ordre entre sections	Permet de retracer des opérations spécifiques entre sections (reprises de subventions, travaux effectués en régie,...)
--	---	--

Section d’investissement :

	Chapitre	Contenu
Dépenses	16 – Emprunts et dettes assimilées	Chapitre qui contient le remboursement du capital des emprunts et autres écritures liées à la dette
	20 – Immobilisations incorporelles	Comptes relatifs aux immobilisations non matérielles : études, logiciels, frais d’insertion,...
	204 – Subventions d’équipement versées	Chapitre destiné au versement des subventions d’équipement (aux communes, aux associations,...)
	21 – Immobilisations corporelles	Comprend les acquisitions (terrains, bâtiments, mobilier,...) et travaux effectués dans l’année
	23 – Immobilisations en cours	Chapitre qui sert à imputer les travaux en cours et qui dure notamment plusieurs années. Des écritures d’ordre permettent ensuite de réimputer sur les comptes définitifs au chapitre 21
	26 - Participations	Retrace les participations, droits détenus dans le capital d’établissements publics ou privés
	27 – Autres participations financières	Titres autres que les participations, que la collectivité a l’intention de conserver. On y retrouve également le versements des avances
	45* - Opérations pour compte de tiers	Les comptes 45 retracent les mouvements comptables effectués pour le compte d’une

		autre entité (pour m2A, cas des Aides à la Pierre). Ils sont équilibrés en dépenses et recettes
	040 – Opérations d’ordre entre sections	Permet de retracer des opérations spécifiques entre sections (reprises de subventions, travaux effectués en régie,...)
	041 – Opérations patrimoniales	Retrace les opérations patrimoniales au sein de la section d’investissement

	Chapitre	Contenu
Recettes	13 – Subventions d’investissement	Subventions perçues pour financer des projets d’investissement (peuvent provenir de l’Etat, de la CeA, de la Région, de l’Union Européenne, de la CAF,...)
	16 – Emprunts et dettes assimilées	Souscription d’emprunts qui viennent financer la section d’investissement
	10 – Dotations et fonds de réserve	Ce chapitre retrace principalement l’excédent de fonctionnement affecté à l’investissement, et le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
	27 – Autres immobilisations financières	Permet d’enregistrer les remboursements d’avances et également les paiements différés dans le cas de cessions d’actifs
	021 – Virement de la section de fonctionnement	Ce chapitre est utilisé lors du budget primitif ou du budget supplémentaire, pour enregistrer le virement de la section de fonctionnement
	45* - Opérations pour compte de tiers	Les comptes 45 retracent les mouvements comptables effectués pour le compte d’une autre entité (pour m2A, cas des Aides à la Pierre). Ils sont équilibrés en dépenses et recettes

	024 – Produits de cessions d’immobilisations	Chapitre utilisé uniquement en budget primitif ou budget supplémentaire, pour prévoir le montant des cessions de l’année
	040 – Opérations d’ordre entre sections	Permet de retracer les amortissements (s’équilibre avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement)
	041 – Opérations patrimoniales	Retrace les opérations patrimoniales au sein de la section d’investissement

1. Présentation du budget m2A

1.1 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Présentation agrégée du budget m2A

BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	185 086 887,06	69 367 216,67	56 883 133,13	22 050 101,93
RECETTES	185 086 887,06	91 417 318,60	42 960 238,51	
Fonctionnement				
DEPENSES	282 621 617,93	262 612 192,34	0,00	15 070 312,99
RECETTES	282 621 617,93	277 682 505,33	0,00	

Taux d'épargne brute 2025 : 10,17% Capacité de désendettement : 3,87 ans

BUDGET ANNEXE DE L'EAU				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	32 253 699,19	17 440 470,34	6 802 286,07	10 384 588,94
RECETTES	32 253 699,19	27 825 059,28	1 938 131,24	
Fonctionnement				
DEPENSES	56 977 970,00	53 000 795,79	0,00	1 168 054,97
RECETTES	56 977 970,00	54 168 850,76	0,00	

Taux d'épargne brute 2025 : 12,16% Capacité de désendettement : 2,74 ans

BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	15 679 030,57	12 172 740,31	800 922,67	407 911,09
RECETTES	15 679 030,57	12 580 651,40	0,00	
Fonctionnement				
DEPENSES	25 646 728,85	15 786 492,81	0,00	474 452,27
RECETTES	25 646 728,85	16 260 945,08	0,00	

Taux d'épargne brute 2025 : 15,67% Capacité de désendettement : 4,64 ans

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice

Investissement				
DEPENSES	52 220 574,21	28 295 717,64	6 355 872,31	8 995 650,63
RECETTES	52 220 574,21	37 291 368,27	850 000,00	
Fonctionnement				
DEPENSES	87 686 272,00	83 813 069,25	0,00	2 509 558,04
RECETTES	87 686 272,00	86 322 627,29	0,00	

Taux d'épargne brute 2025 : 12,94% Capacité de désendettement : 6,22 ans

BUDGET ANNEXE ZAE BANTZENHEIM				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	1 860 325,69	789 995,54	0,00	133 330,15
RECETTES	1 860 325,69	923 325,69	0,00	
Fonctionnement				
DEPENSES	1 155 000,00	926 523,69	0,00	-14 509,72
RECETTES	1 155 000,00	912 013,97	0,00	

BUDGET ANNEXE ZA AMELIE IV				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	4 892 500,00	2 819 673,70	0,00	-1 883 832,70
RECETTES	4 892 500,00	935 841,00	0,00	
Fonctionnement				
DEPENSES	4 892 500,00	2 819 673,70	0,00	0,00
RECETTES	4 892 500,00	2 819 673,70	0,00	

BUDGET ANNEXE ITI				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	6 500 000,00	675 258,77	0,00	-675 258,77
RECETTES	6 500 000,00	0,00	675 258,77	
Fonctionnement				
DEPENSES	500 000,00	40 500,00	0,00	0,00
RECETTES	500 000,00	40 500,00	0,00	

PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Résultat de l'exercice
Investissement				
DEPENSES	298 493 016,72	131 561 072,97	70 842 214,18	39 412 491,27
RECETTES	298 493 016,72	170 973 564,24	46 423 628,52	

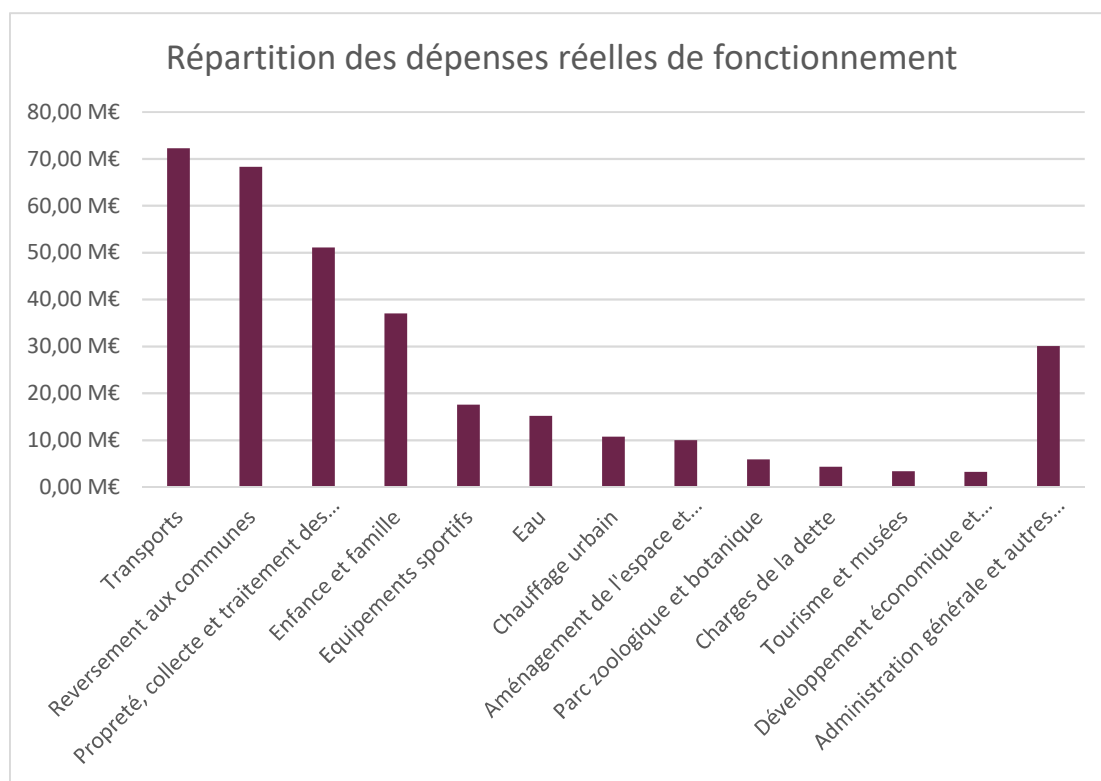
Fonctionnement				
DEPENSES	459 480 088,78	418 999 247,58	0,00	19 207 868,55
RECETTES	459 480 088,78	438 207 116,13	0,00	

Total général des dépenses	757 973 105,50	550 560 320,55	70 842 214,18	58 620 359,82
Total général des recettes	757 973 105,50	609 180 680,37	46 423 628,52	

1.2 Présentation du budget par compétences

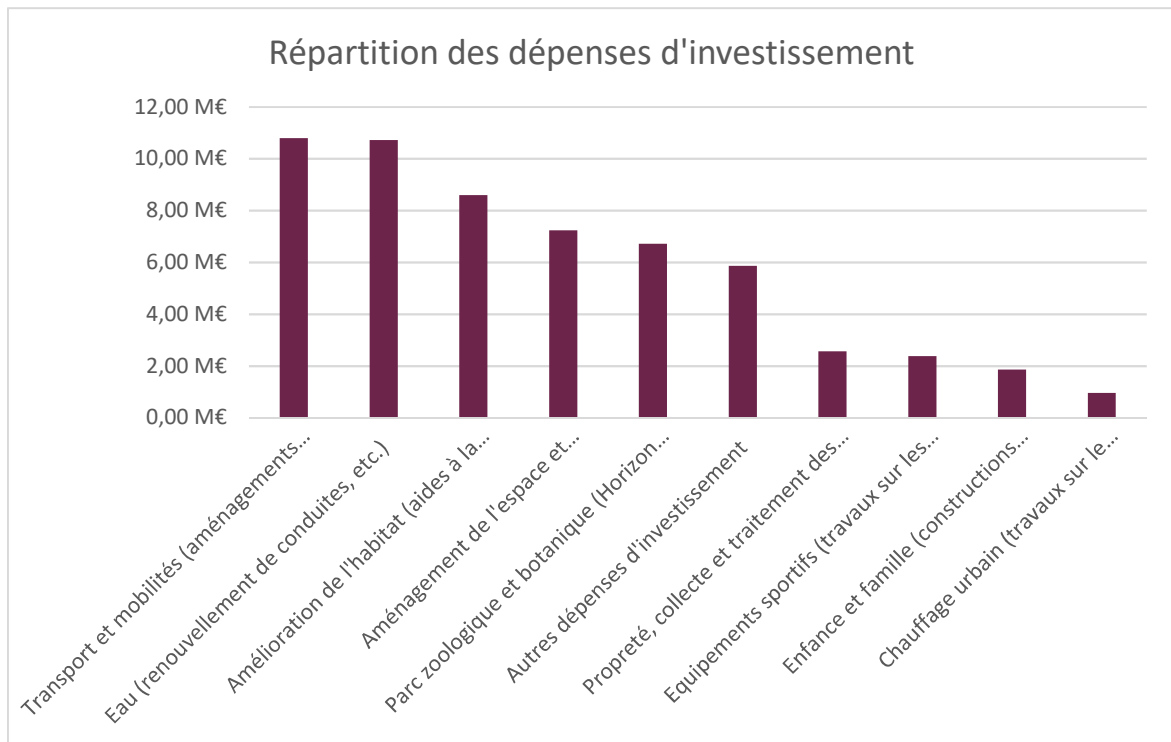
Les dépenses réelles de fonctionnement globales de l'agglomération sont présentées ci-dessous par grandes compétences :

Transports	72,28 M€
Reversement aux communes	68,29 M€
Propreté, collecte et traitement des déchets	51,11 M€
Enfance et famille	37,03 M€
Equipements sportifs	17,56 M€
Eau	15,15 M€
Chauffage urbain	10,73 M€
Aménagement de l'espace et amélioration de l'habitat	10,02 M€
Parc zoologique et botanique	5,92 M€
Charges de la dette	4,36 M€
Tourisme et musées	3,40 M€
Développement économique et enseignement supérieur	3,23 M€
Administration générale et autres politiques publiques	30,05 M€



Concernant les dépenses d'investissement, elles se répartissent comme suit (hors remboursement du capital de la dette) :

Transport et mobilités (aménagement cyclables, achat de véhicules, etc.)	10,79 M€
Eau (renouvellement de conduites, etc.)	10,72 M€
Amélioration de l'habitat (aides à la rénovation de logements, etc.)	8,59 M€
Aménagement de l'espace et développement économique (développement du quartier de la Fonderie, dépollution de sites, subventions d'équipement pour l'Université de Haute Alsace, etc.)	7,24 M€
Parc zoologique et botanique (Horizon Afrique, collections botaniques, enclos, etc.)	6,72 M€
Autres dépenses d'investissement	5,87 M€
Propreté, collecte et traitement des déchets (achat et renouvellement de véhicules de propreté et de collecte des déchets, etc.)	2,56 M€
Equipements sportifs (travaux sur les équipements sportifs, etc.)	2,38 M€
Enfance et famille (constructions d'équipements périscolaires, etc.)	1,86 M€
Chauffage urbain (travaux sur le réseau, etc.)	0,95 M€



2. Examen du budget principal

2.1. Section de Fonctionnement

On distingue deux types d'opérations au sein de la section de fonctionnement :

- les opérations réelles donnant lieu à décaissement ou encaissement ;
- les opérations d'ordre, qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie.

La différence entre les recettes et les dépenses réelles fait apparaître le résultat de gestion de l'exercice.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'année 2025 à 15 070 312,99 €. Cumulé avec l'excédent 2024, l'excédent de clôture ressort à 26 891 830,92 €.

Il permet de dégager une épargne brute (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement) de 28,03M€ qui constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Charges générales	35 414 374,65 €	39 328 597,95 €	35 283 698,23 €
	Charges de personnel	80 276 370,30 €	81 763 627,37 €	82 893 459,67 €
	Atténuation de produits	69 821 806,54 €	69 285 885,55 €	72 649 102,56 €
	Subventions et contributions aux organismes tie	53 739 716,59 €	54 252 291,75 €	54 294 755,77 €
	Charges financières	3 335 439,12 €	3 202 691,97 €	2 503 483,89 €
	Charges spécifiques	122 891,93 €	11 766,01 €	85 545,45 €
	Ecritures d'ordre	13 795 212,18 €	12 091 409,67 €	14 902 146,77 €
	Résultat reporté	18 929,11 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	256 524 740,42 €	259 936 270,27 €	262 612 192,34 €

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Fiscalité directe et compensations	169 577 592,10 €	173 279 057,16 €	176 578 352,26 €
	Produits des services	40 707 361,83 €	37 024 860,72 €	36 711 478,72 €
	Autres produits de gestion courante (dont reven	3 372 952,17 €	2 908 859,94 €	4 837 031,23 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	55 196 192,56 €	53 577 311,36 €	54 763 732,61 €
	Recettes exceptionnelles et autres	3 101 289,63 €	402 358,17 €	2 550 548,09 €
	Produits financiers	191 351,65 €	189 973,80 €	10 068,97 €
	Atténuation de charges	270 564,59 €	236 868,00 €	287 898,17 €
	Ecritures d'ordre	2 865 783,26 €	1 036 073,98 €	1 943 395,28 €
	Résultat reporté	36 260 693,57 €	28 688 648,10 €	11 821 517,93 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	311 543 781,36 €	297 344 011,23 €	289 504 023,26 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	55 019 040,94 €	37 407 740,96 €	26 891 830,92 €
EPARGNE BRUTE	29 687 776,29 €	19 774 428,55 €	28 029 064,48 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 777 276,48 €	8 719 092,86 €	15 070 312,99 €

2.1.1 Recettes et dépenses réelles

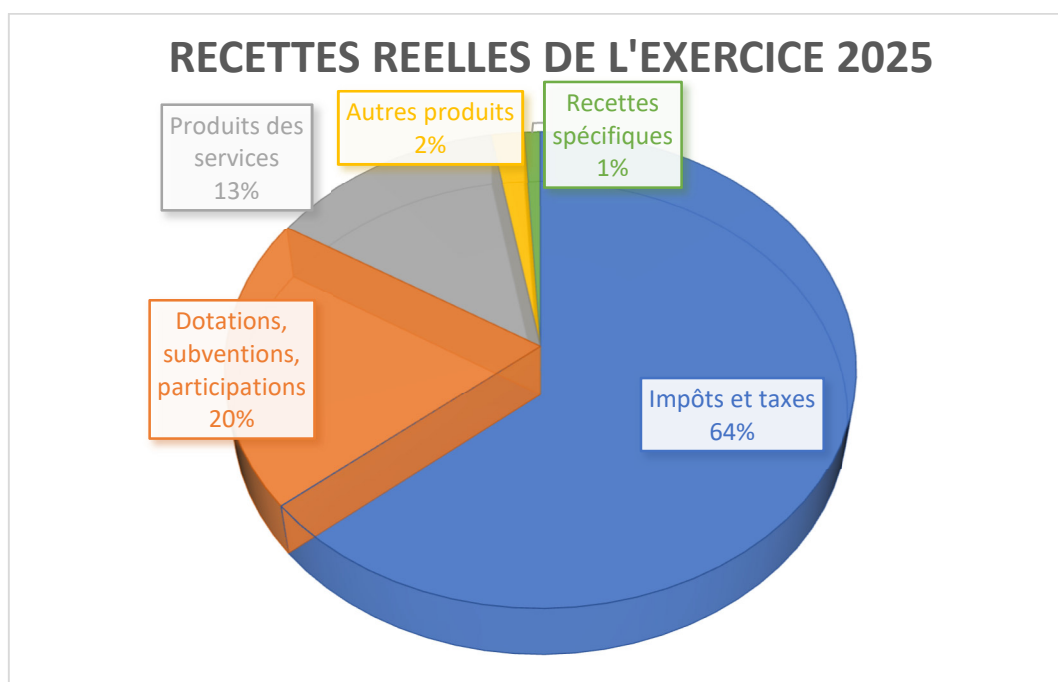
a. RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur reporté), se sont élevées à 275,74 M€ contre 267,62 M€ en 2024. L'évolution ainsi constatée est de +3,03%.

Les recettes réelles se décomposent de la manière suivante :

Recettes réelles	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025
Recettes de gestion courante	269 124 663,25 €	267 026 957,18 €	273 178 492,99 €
Recettes spécifiques et reprises	3 101 289,63 €	402 358,47 €	2 550 548,09 €
Recettes financières	191 351,65 €	189 973,80 €	10 068,97 €
Total	272 417 304,53 €	267 619 289,45€	275 739 110,05 €

Le graphique ci-après illustre la répartition des recettes réelles :



Les impôts et taxes – Chapitres 73 et 731

Il s'agit du poste de recettes le plus important avec 176 578 352,26 €, soit 64,04% du total des recettes réelles de fonctionnement. Ce poste de recettes progresse de 1,91 % par rapport à 2024.

Les recettes fiscales sont détaillées ci-après :

Recettes	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Evolution 2024/2025
Taxe Enlèvement Ordures Ménagères	40,65 M€	42,39 M€	43,72 M€	3,12%
Cotisation Foncière des Entreprises	31,24 M€	32,75 M€	33,84 M€	3,33%
Fiscalité ménages	15,70 M€	15,82 M€	15,45 M€	-2,34%
Fraction de TVA	37,41 M€	37,40 M€	37,50 M€	0,27%
Fraction Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises	20,73 M€	20,68 M€	20,98 M€	1,46%
Compensation FNGIR	14,57 M€	14,57 M€	14,57 M€	0,00%
Taxe sur les Surfaces Commerciales	4,65 M€	4,89 M€	4,92 M€	0,70%
Imposition forfaitaire sur entreprises réseaux (IFER)	1,99 M€	2,16 M€	2,29 M€	5,96%
Autres produits fiscaux	1,59 M€	1,32 M€	1,68 M€	27,63%
Taxe de séjour	1,04 M€	1,30 M€	1,63 M€	25,42%
Total	169,58 M€	173,28 M€	176,58 M€	1,91%

Les taux de fiscalité n'ont pas évolué en 2025 et se présentent comme suit :

	2022	2023	2024	2025
Taxe d'habitation (résidence principale et/ou secondaire)	10,06%	10,06%	10,06%	10,06%
Taxe sur le foncier bâti	1,58%	3,58%	3,58%	3,58%
Taxe sur le foncier non bâti	4,78%	4,78%	4,78%	4,78%
Cotisation foncière des entreprises	26,36%	26,36%	26,36%	26,36%
Versement mobilité	2%	2%	2%	2%

Les dotations et participations – Chapitre 74

Deuxième poste de recettes pour la collectivité, les dotations et participations d'un montant de 54 763 732,61 € sont en augmentation de 2,21% par rapport à 2024.

Les dotations et participations se composent des éléments ci-dessous :

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Evolution 2024/2025
DOTATION DE COMPENSATION	20,48 M€	20,15 M€	19,41 M€	-3,63%
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	5,51 M€	5,49 M€	5,50 M€	0,08%
PARTICIPATIONS CAF	4,73 M€	3,94 M€	4,77 M€	21,12%
DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	7,52 M€	7,45 M€	6,17 M€	-17,20%
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	2,55 M€	2,55 M€	2,92 M€	14,65%
COMPENSATIONS TH, FB, CET	12,88 M€	13,18 M€	13,69 M€	3,83%
AUTRES PARTICIPATIONS (ETAT, CeA, ANAH...)	1,53 M€	0,82 M€	2,30 M€	181,82%
TOTAL	55,20 M€	53,58 M€	54,76 M€	2,21%

L'augmentation de la participation des communes comprend 0,4M€ de reversement des compensations perçues par les communes au titre de la Petite Enfance en tant qu'autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. La compétence étant exercée par l'agglomération, le reversement de la somme par les communes a été comptabilisé sur l'exercice 2025.

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Avec une réalisation de 36,71 M€ ce chapitre est en baisse de -0,31 M€, soit -0,85%.

Les prestations liées au périscolaire et à la petite enfance avec 7 M€ sont en augmentation de 3,43% par rapport à 2024.

Les équipements sportifs atteignent 2,7 M€ de recettes, soit plutôt une stabilité par rapport à l'année précédente.

Le parc zoologique et botanique avec ses 3,3 M€ de recettes connaît une forte augmentation, à + 25,28 %, en lien avec l'ouverture de l'espace Horizon Afrique.

Les recettes du service environnement et services urbains sont en augmentation de 51,92% et s'élèvent pour 2025 à 6,7 M€. Ceci s'explique par un décalage de la facturation 2024 qui a été réalisée en 2025.

Le détail par compétence figure ci-dessous :

PRODUITS DES SERVICES	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Evolution 2024/2025
PERISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	6,52	6,75	7,0	3,43%
ENVIRONNEMENT SERVICES URBAINS	5,77	4,43	6,7	51,92%
EQUIPEMENTS SPORTIFS	2,57	2,70	2,7	-0,34%
PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE	2,67	2,67	3,3	25,28%
PRODUITS DIVERS (dont refacturations budgets annexes)	23,18	20,47	17,0	-17,17%
TOTAL	40,71	37,02	36,71	-1%

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

Avec 4 837 031,23 € ces produits sont en augmentation de 1,9 M€ (+66,29%) par rapport au montant de 2024.

Ils comprennent principalement :

- les loyers ou produits de mise à disposition des bâtiments communautaires pour 1,65 M€ (1,49 M€ en 2024),
- les subventions ALCOME et CITEO pour 1,06 M€
- les recettes d'exploitation du centre sportif pour 352 k€,
- les refacturations liées aux collectes de déchets pour 287 k€
- des indemnités pour 133 k€
- pour le reste, des refacturations diverses et redevances.

Les atténuations de charges – Chapitre 013

Les remboursements divers sur les frais de personnel (notamment les charges de sécurité sociale et de prévoyance) représentent 246 687,86 € en 2025.

Ce chapitre enregistre également une écriture de stock pour la boutique du zoo pour un montant de 42 020,31 €.

Les produits financiers – Chapitre 76

Les produits financiers s'élèvent quant à eux à 10 068,97 € et sont en nette diminution par rapport à l'année précédente (-94,70%). Cela s'explique par la fin du fonds de soutien pour la sortie des emprunts à risques (-180,9 k€).

Les recettes spécifiques – Chapitre 77

Avec un total de 2 550 548,09 €, les recettes spécifiques sont en très forte augmentation par rapport à l'année précédente (+536,94 %).

Ces recettes sont fluctuantes car dépendent des cessions de biens et de bâtiments réalisées au cours de l'exercice. Ainsi, en 2025, elles se décomposent comme suit :

Les principaux postes qui composent ce chapitre en 2024 sont :

- des produits de cession d'immobilisations pour 2,52 M€
- des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 26 k €

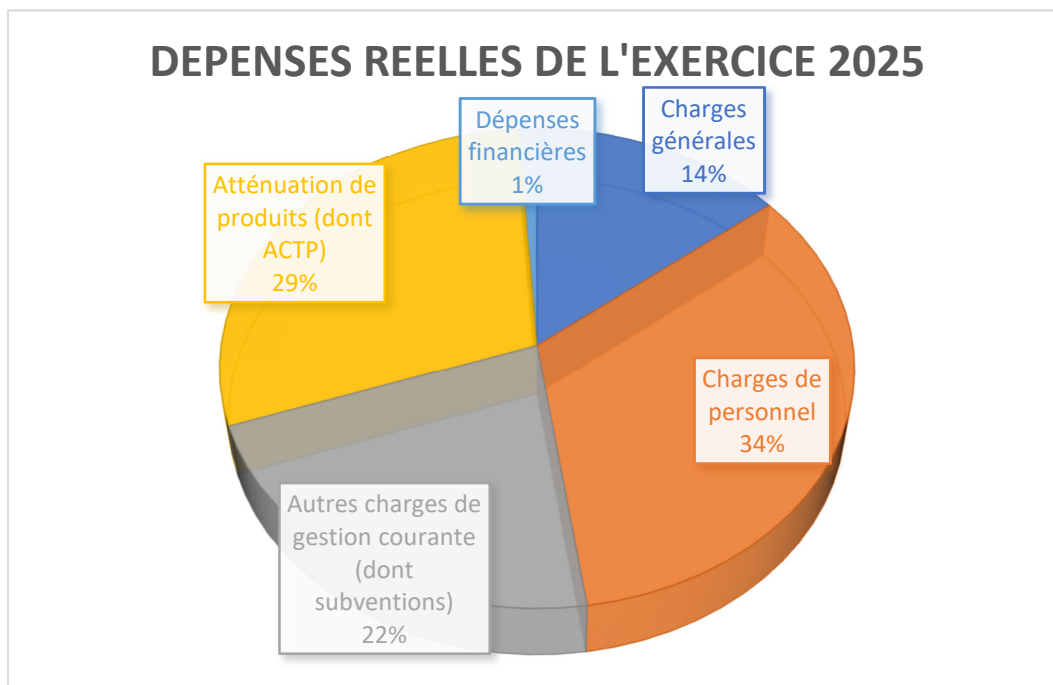
b. DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 247,71 M€. La répartition des dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Dépenses réelles	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025
Dépenses de gestion	239 252 268,08 €	244 630 402,62 €	245 121 017,23 €
Dépenses financières	3 335 439,12 €	3 202 691,97 €	2 503 483,89 €
Dépenses spécifiques	122 891,93 €	11 766,01 €	85 545,45 €

Total	242 710 599,13 €	247 844 860,60 €	247 710 045,57 €
--------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses réelles :



Les charges de personnel – Chapitre 012

D'un montant global de 82 893 459,67 € les charges de personnel progressent de + 1,38% par rapport à l'année précédente. L'évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation de la part patronale CNRACL (+3 points) soit environ 800K€
- L'augmentation des charges patronales « Sécurité Sociale » (retour au taux de 9.88% après la baisse d'un an de 1 point) soit un coût annuel de 285K€.
- Le glissement vieillesse technicité: environ 750K€

Les frais de personnel regroupent différents postes de dépenses :

- les charges du personnel communautaire
- les charges liées aux services en commun avec la Ville de Mulhouse
- les charges refacturées aux autres organismes (Sivom) ou aux budgets annexes

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses de notre collectivité avec 34% des dépenses réelles.

Les atténuations de produits – Chapitre 014

Ces dépenses atteignent 72 649 102,56 €, en augmentation de 4,85 % par rapport à 2024.

En font partie :

- les attributions de compensation (ACTP) versées aux communes pour 65 287 652,75 €

- la dotation de solidarité communautaire (DSC) pour 3,00 M€
- le reversement au Fonds national de Péréquation des Ressources intercommunales et Communales (FPIC) à hauteur de 427 446,00 €
- le reversement de taxe de séjour à la Collectivité européenne d'Alsace pour 117 859,50 € (part CeA de 10%)
- des restitutions de TASCOM et GEMAPI pour 30 377,31 €

Pour 2025, s'ajoute à cela le versement du DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) pour un montant de 3 785 767,00 €.

Ce chapitre représente le deuxième poste de dépenses de m2A.

ATTENUATIONS DE PRODUITS	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Evolution 2024 / 2025
ACTP	65,29 M€	65,29 M€	65,29 M€	65,29 M€	0%
DSC	1,00 M€	3,00 M€	3,00 M€	3,00 M€	0%
REVERSEMENT FPIC	0,36 M€	0,41 M€	0,38 M€	0,43 M€	12%
RESTITUTIONS / DEGREVEMENTS	0,11 M€	1,13 M€	0,62 M€	0,15 M€	-42%
VERSEMENT DILICO				3,79 M€	
TOTAL	66,76 M€	69,82 M€	69,29 M€	72,65 M€	5%

Les charges de gestion courante – Chapitre 65

Leur montant est de 54 294 755,77 € pour 2025, en augmentation de 0,08% par rapport à 2024.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- les subventions de fonctionnement et délégations de service public pour 19 137 544,75 € se déclinent dans les domaines suivants :
 - petite enfance : 7 047 697,50 € ;
 - périscolaire : 4 215 549,42 € ;
 - tourisme et musées : 2 360 600,00 € ;
 - emploi, formation et insertion : 1 299 164,00 €
 - aménagement espace communautaire et renouvellement urbain: 1 123 905,00 € ;
 - développement économique et enseignement supérieur : 1 001 300,00 € ;
 - transition écologique et climatique : 886 948,48 € ;
 - amicale du personnel : 805 024,92 € ;
 - politique de la ville et prévention : 251 300,00 € ;
 - secteurs famille, parentalité, seniors : 65 000,00 € ;
 - 81 055,43 € de subventions dans divers secteurs d'activité.
- les contributions et participations se sont élevées à 33 317 932,65 € (contre 33 621 779,43 € en 2024) dont 18 852 223,04 € au SIVOM avec :
 - 10 417 120,52 € pour le traitement des résidus urbains ;
 - 8 435 102,52 € pour la collecte sélective des déchets ;
 - une participation d'équilibre de 13 700 000,00 € au budget annexe des transports
 - des contributions aux syndicats dans le cadre de la compétence Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour 710 370,41 € ;
 - la contribution au Pôle métropolitain pour 55 339,20 €

S'ajoutent à cela les dépenses d'indemnités des élus ainsi que des charges diverses (licences informatiques, bourses et prix,...).

CHARGES DE GESTION COURANTE	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Evolution 2024 / 2025
CONTRIBUTIONS (SIVOM, GEMAPI, POLE METROPOLITAIN..)	18,31 M€	18,77 M€	19,62 M€	5%
CONTRIBUTION BUDGET TRANSPORT	14,64 M€	14,85 M€	13,70 M€	-8%
SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES ET DSP	18,85 M€	19,18 M€	19,14 M€	0%
AUTRES CHARGES DE GESTION	1,94 M€	1,45 M€	1,84 M€	27%
TOTAL	53,74 M€	54,25 M€	54,29 M€	0,08%

Les charges à caractère général – Chapitre 011

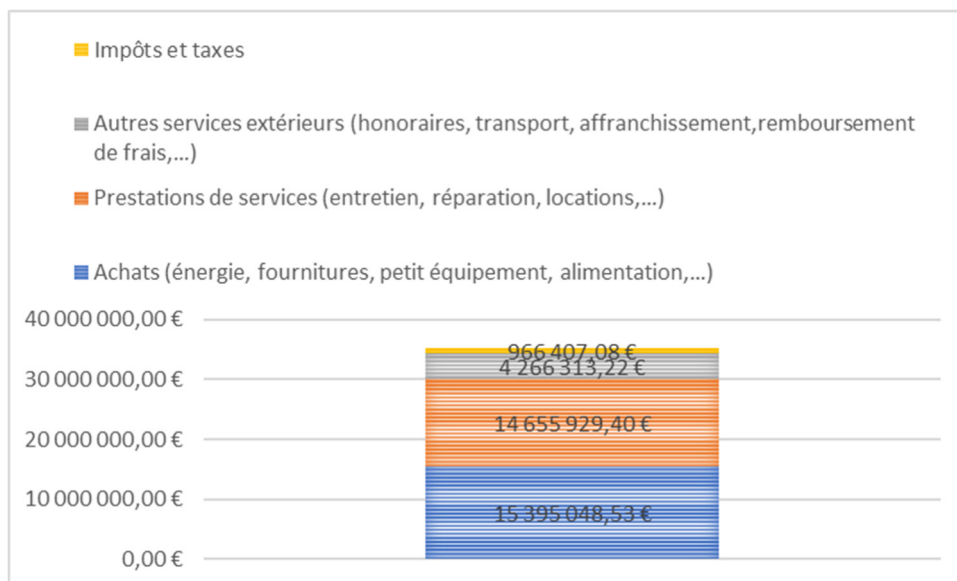
On retrouve dans ce chapitre les dépenses liées au fonctionnement des services, telles que les achats divers (fournitures, alimentation, petit équipement,...), les services extérieurs (entretien et réparation, maintenance, assurances, contrats divers, locations, remboursements de frais, transport, ...) et les impôts et taxes.

Globalement, ces dépenses ressortent à 35 283 698,23 € en 2025 contre 39 328 597,95 en 2024. Elles sont donc en baisse de -10,28%. Cette baisse est à constater au regard de l'inflation qui s'est établie à +0,9% pour 2025 (INSEE).

Ces dépenses ont notamment été mises en œuvre dans le cadre des compétences suivantes :

Compétences	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Evolution 2024 / 2025
Mise en œuvre collecte ordures, propreté urbaine et parc au	11 535 536 €	11 543 053 €	10 626 693 €	-7,94%
Gestion de l'activité périscolaire	5 099 052 €	5 964 929 €	5 528 640 €	-7,31%
Equipements sportifs	6 975 736 €	6 397 899 €	6 352 235 €	-0,71%
Parc zoologique et botanique	1 732 428 €	2 334 918 €	2 253 735 €	-3,48%
Système d'information et informations géographiques	1 019 572 €	919 348 €	654 100 €	-28,85%
Habitat	169 444 €	277 161 €	289 634 €	4,50%
Petite enfance	880 196 €	1 126 473 €	866 295 €	-23,10%
Transition écologique	172 026 €	95 033 €	215 023 €	126,26%
Gestion des sites d'activités	1 318 977 €	1 186 484 €	2 414 908 €	103,53%
Gestion des zones d'activités	711 729 €	835 703 €	1 133 777 €	35,67%

Le détail par type de dépenses est le suivant :



Les dépenses financières – Chapitre 66

Côté dépenses, l'essentiel de ce poste est constitué de la charge de la dette à court et à long terme. Le niveau de réalisation en 2025 s'élève à 2 503 483,89 €.

Les dépenses spécifiques – Chapitre 67

Côté dépenses spécifiques, elles s'élèvent à 85 545,45 €. Ces dépenses sont essentiellement liées aux annulations de titres sur exercices antérieurs.

2.1.2. Recettes et dépenses d'ordre

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections de Fonctionnement et d'Investissement. Elles n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

a. RECETTES

Le total des recettes d'ordre, hors excédent reporté, s'élève à 1 943 395,28 € et est constitué par des régularisations diverses, des écritures liées aux travaux en régie et des reprises sur provisions.

b. DEPENSES

Les dépenses d'ordre se chiffrent à 14 902 146,77 € et sont composées de :

- 10 990 078,74 € de dotations aux amortissements

- 253 556,51 € de dotations aux dépréciations des créances douteuses ;
- 3 631 424,52 € d'écritures relatives à des cessions ;
- 27 087,00 € de provisions pour risques et charges.

2.2 Section d'Investissement

La section d'investissement du compte financier unique 2025 totalise 69 367 216,67 € en dépenses et 91 417 318,60 € en recettes.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	17 399 674,96 €	17 309 101,98 €	17 436 773,75 €
	Immobilisations incorporelles	1 789 122,92 €	1 604 772,71 €	1 992 732,43 €
	Subventions d'investissement versées	9 434 298,14 €	12 180 292,69 €	6 285 757,91 €
	Immobilisations corporelles	5 990 763,88 €	6 402 720,25 €	10 133 650,77 €
	Immobilisations en cours	8 241 394,29 €	11 010 062,71 €	11 206 907,29 €
	Participations et créances	419 846,25 €	844 991,26 €	0,00 €
	immobilisations financières	9 485 044,00 €	2 351 027,09 €	6 982 840,50 €
	Opérations patrimoniales	6 000 000,00 €	5 612 831,52 €	5 689 999,00 €
	Ecritures d'ordre	2 865 783,26 €	1 036 073,98 €	1 943 395,28 €
	Opérations pour compte de tiers	2 535 089,72 €	6 268 311,73 €	7 695 159,74 €
	Dotations, fonds divers	1 971 327,14 €	0,00 €	0,00 €
	Résultat reporté	4 589 360,31 €	11 754 983,44 €	15 836 443,84 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70 721 704,87	76 375 169,36	85 203 660,51

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	17 376 305,66 €	29 199 268,89 €	26 653 274,63 €
	Subventions d'investissement	2 466 180,33 €	4 350 405,90 €	6 633 242,27 €
	Emprunts et dettes assimilées	3 003 064,00 €	2 927 657,54 €	27 506 563,54 €
	Immobilisations financières	10 637 963,54 €	3 645 241,28 €	5 610 602,19 €
	Opérations patrimoniales	6 000 000,00 €	5 612 831,52 €	5 689 999,00 €
	Ecritures d'ordre	13 795 212,18 €	12 091 409,67 €	14 902 146,77 €
	Opérations pour compte de tiers	4 740 027,48 €	2 645 400,00 €	3 938 090,90 €
	Autres recettes		66 510,72 €	483 399,30 €
	Résultat reporté	947 968,24 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	58 966 721,43 €	60 538 725,52 €	91 417 318,60 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-11 754 983,44 €	-15 836 443,84 €	6 213 658,09 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-8 113 591,37 €	-4 081 460,40 €	22 050 101,93 €

2.2.1 Recettes et dépenses réelles

a. RECETTES

La dette

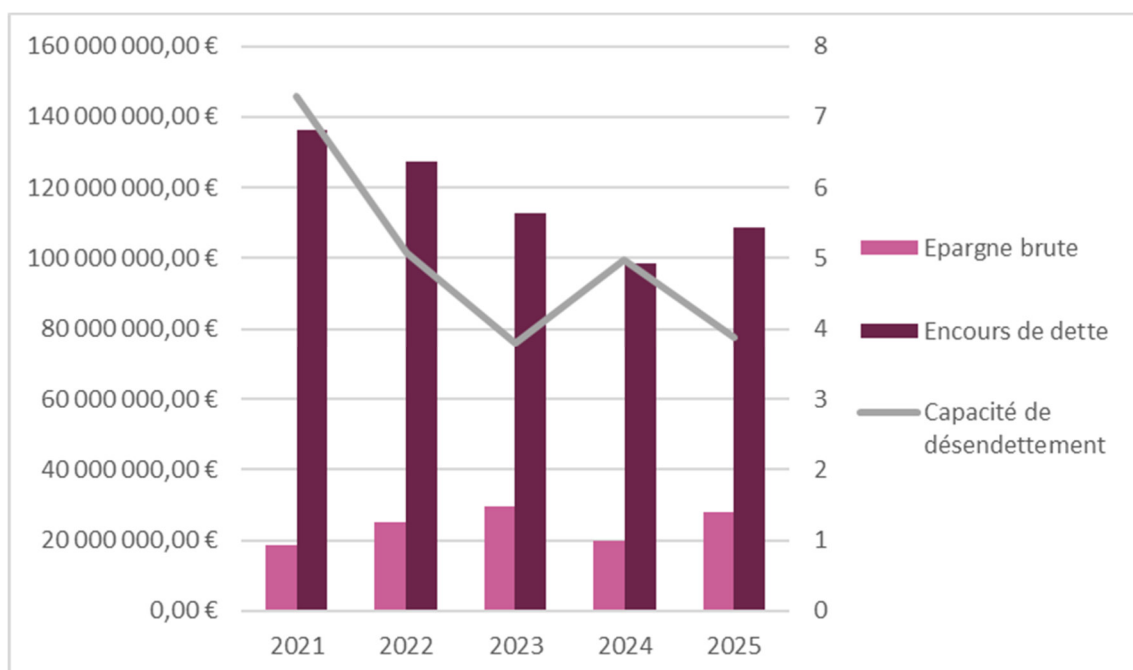
En 2025, l'agglomération a eu recours à l'emprunt pour financer les investissements.

A ce titre, 2 emprunts ont été contractés sur le budget principal :

- Un emprunt de 15 000 000,00€ sur 15 ans, au taux fixe de 3,35%
- Un emprunt de 10 000 000,00€ sur 18 ans, au taux fixe de 3,65%

A ces 25 M€ s'ajoutent des écritures pour remboursement temporaire d'emprunt à 2,5 M€.

L'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à 108,61 M€. La capacité de désendettement s'améliore par rapport à 2024 malgré les emprunts contractés en 2025, passant de 5 ans en 2024 à 3,87 ans. Cela s'explique par l'augmentation de l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement.



Les subventions d'équipement perçues

Le montant des subventions d'équipement perçues de nos partenaires s'est élevé à 6 633 242,27 € en augmentation de 52,47% par rapport à l'année 2024 où elles représentaient 4 350 405,90€.

Les montants 2025 sont détaillés ci-dessous :

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERCUES	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Observations 2025
Collectivité européenne d'Alsace	262 694,00 €	61 437,00 €	1 352 391,82 €	Périscolaires, Horizon Afrique, Centre sportif,...
Etat	468 538,95 €	2 748 174,78 €	2 074 178,54 €	Fonds vert, DSIL périscolaires, fond friche
Communes	315 986,38 €	17 712,00 €	446 124,58 €	Accessibilité numérique, Wittenheim piste cyclable, Mulhouse dépenses services
Syndicats / groupements de collectivités	717 927,39 €	0,00 €		
Région	230 860,74 €	1 146 700,00 €	1 376 155,00 €	Quatrium, Horizon Afrique, Parking P3, Stade de l'III,...
Autres	470 172,87 €	376 382,12 €	1 149 338,52 €	Dont fonds européens 119k€ Dont CAF 597k€ Dont PUP Stellantis 200k€
TOTAL	2 466 180,33 €	4 350 405,90 €	6 398 188,46 €	

Les dotations et fonds divers

D'un total de 26 653 274,63€, cette catégorie de recettes est constituée par :

- la reprise des résultats 2024 pour 25 586 223,03 €,
- le Fonds de Compensation pour la TVA pour 1 067 051,60€.

Les opérations pour comptes de tiers

Les recettes encaissées au titre des opérations pour comptes de tiers s'élèvent à 3,94 M€ et concernent uniquement les Aides à la Pierre (parc public et parc privé). Les opérations pour comptes de tiers se retrouvent également en dépenses et sont équilibrées en exécution à la fin des opérations (mais pas au cours de l'exercice du fait d'un décalage entre les versements effectués par m2A aux bailleurs ou aux particuliers et les reversements de la Direction Départementale des Territoires).

Les opérations financières hors dette

Ces opérations se sont élevées à 5,61 M€ pour 2025 et concernent principalement 2 types de recettes :

- Les remboursements d'avances consenties par m2A (notamment au budget Eau et au musée de l'automobile), qui se retrouvent également en dépenses.
- Des écritures liées à des paiement échelonnés (1,25 M€ en 2025 pour le bâtiment DMC).

Le solde concerne les écritures de prêts hypothécaires ou autres recettes.

b. DEPENSES

Le total des dépenses réelles de l'exercice (hors résultat reporté) est de 61 733 822,39 € alors qu'il était de 57 971 280,42 € en 2024.

Les dépenses d'équipement représentent une part importante des réalisations avec 29 619 048,40 € (hors opérations pour comptes de tiers).

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement se déclinent en :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2022 (M€)	CA 2025(M€)
Investissements pluriannuels en APCP (autorisations de programme / crédits de paiement) - Inscrits en PPI	6,33	16,78
Subventions d'équipement versées	15,59	6,29
Investissements annuels en travaux	0,69	1,07
Investissements annuels fonciers	0,15	0,29
Investissements annuels financiers	0,00	0,02
Investissements annuels en mobilier	4,23	5,17
TOTAL	28,25	29,62

Ces dépenses d'équipement touchent tous les domaines de compétences de l'agglomération. Ci-dessous sont listés les postes de dépenses les plus conséquents :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	CA 2024 (M€)	CA 2025 (M€)	Détails
Investissements pluriannuels en APCP	13,01	16,78	Dont Tourisme et musées : 6,76M€ (6M€ pour Horizon Afrique) Développement économique : 3,07M€ Maintenance du patrimoine : 1,25M€ Sports : 2,38M€ Périscolaire : 1,09M€ Mobilités douces : 1,07M€ Petite Enfance : 742k€ Aménagement 241k€

Subventions d'équipement versées	12,18	6,29	Dont Périscolaire : 139k€ Tourisme et Musées : 257k€ Fonds nouvelle donné : 1,5M€ Développement économique et enseignement supérieur : 1,5M€ Urbanisme : 1,09M€ Habitat et renouvellement urbain : 895k€ Transports : 799k€
Investissements annuels en travaux	1,23	1,07	Dont Construction et Patrimoine : 310k€ Zoo : 233k€ Sports : 208k€ Périscolaire : 163k€ Environnement services urbains : 58k€ Petite Enfance : 54k€ Espaces verts : 43k€
Investissements annuels fonciers	0,00	0,29	Grand Rex
Investissements annuels en mobilier	4,79	5,17	Dont Environnement et services urbains : 2,46M€ Systèmes d'informations : 0,96M€ Sports : 0,82M€ Zoo : 243k€ Périscolaire : 185k€ Communication : 172k€ Moyens généraux : 107k€ Petite Enfance : 39k€
Investissements annuels financiers		0,02	Frais d'insertion
TOTAL	37,47	29,62	

Les dépenses financières

Les dépenses financières se chiffrent à 24 419 614,25 € et se déclinent comme suit :

- Remboursement du capital des emprunt pour 14 553 166,21€
- Remboursement des prêts à la CAF (à taux 0) pour 120 945,00€
- Des écritures de remboursements temporaires pour 2 750 000,00€
- Des remboursements de cautions pour 12 662,54€
- Des versements d'avances remboursables pour 5 317 740,50€
- Des versements de prêts aux agents pour 17 100,00€
- Des écritures de paiements échelonnés pour 1 648 000,00€ (Cessions des bâtiments Bento et During à la Ville de Mulhouse).

Les opérations pour comptes de tiers

Les dépenses liées aux opérations pour comptes de tiers s'élèvent à 7 695 159,74€. Ces dépenses concernent les Aides à la Pierre, parc public et parc privé, et des recettes sont perçues pour l'ensemble des opérations, afin d'équilibrer ces comptes.

2.2.2 Recettes et dépenses d'ordre

Les opérations d'ordre de la section d'investissement sont pour partie le reflet de celles qui ont été décrites pour la section de fonctionnement. Ainsi, le total des recettes d'ordre « entre sections » est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement. Cela illustre le mécanisme de transfert entre les sections. S'ajoutent à ces opérations entre sections, les opérations patrimoniales qui concernent exclusivement la section d'investissement.

a. RECETTES

Le total des recettes d'ordre s'élève à 20 592 145,77 € et est constitué de :

- 14 902 146,77€ d'écritures entre sections :
 - 10 990 078,74 € de dotations aux amortissements
 - 253 556,51 € de dotations aux dépréciations des actifs circulants (dépréciations des créances)
 - 3 631 424,52 € d'écritures relatives à des cessions ;
 - 27 087,00 € de provisions pour risques et charges
- 5 689 999,00€ d'écritures au sein de la section d'investissement, dont 5 250 000€,00€ liées aux remboursements temporaires d'emprunts et 439 999,00€ d'écritures liés aux acquisitions à l'euro symbolique.

b. DEPENSES

Les dépenses d'ordre se chiffrent à 7 633 394,28 € et recouvrent :

- 1 943 395,28 € d'écritures entre sections
- 5 689 999,00€ d'écritures au sein de la section d'investissement

2.3 Résultats

Résultat de fonctionnement	26 891 830,92 €
Résultat d'investissement	6 213 658,09 €
Résultat cumulé de l'exercice	33 105 489,01 €

Après reprise du solde des restes à réaliser de - 13 922 894,62 €, la section d'investissement dégage un résultat déficitaire de -7 709 236,53 €.

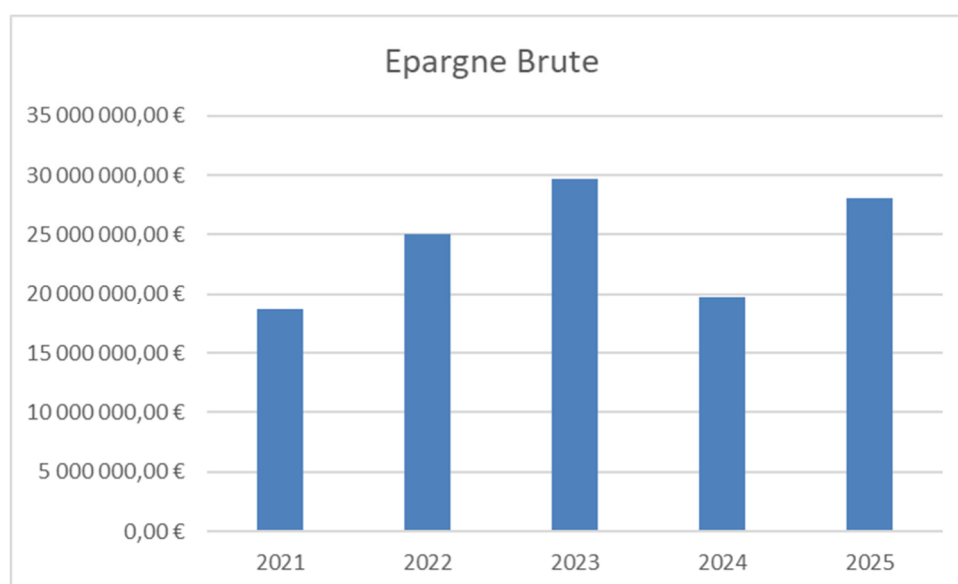
Le Budget principal dégage ainsi un résultat global de fin d'exercice excédentaire de 19 182 594,39 €.

Le solde des opérations réelles de la section de fonctionnement a permis de dégager une épargne brute de 28,03 M€. L'épargne brute est en augmentation par rapport à celle de 2024 qui était de 19,77 M€.

EPARGNE		CA 2023	CA 2024	CA 2025
Epargne avec opérations exceptionnelles	Dépenses réelles	242 710 599 €	247 844 860,60 €	247 710 045,57 €
	Recettes réelles	272 417 305 €	267 619 289,45 €	275 739 110,05 €
	Epargne brute	29 706 705 €	19 774 428,85 €	28 029 064,48 €
	Taux d'épargne brute	10,90%	7%	10%
	Remboursement du capital de la dette	14 359 865 €	14 533 681,78 €	14 674 111,21 €
	Epargne nette	15 346 840 €	5 240 747,07 €	13 354 953,27 €
	Taux d'épargne nette	5,63%	2%	5%

Le taux d'épargne brute mesure la part des recettes réelles de fonctionnement disponible pour financer les investissements ou rembourser la dette. Ce taux s'élève à 10% pour 2025.

Le taux d'épargne nette (épargne brute de laquelle on déduit le remboursement en capital de la dette), s'élève quant à lui à 5%.



L'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à 108,61 M€. La capacité de désendettement s'améliore par rapport à 2024 malgré les emprunts contractés en 2025, passant de 5 ans en 2024 à 3,87 ans. Cela signifie qu'en affectant la totalité de l'épargne brute au remboursement de la dette, cette dernière serait remboursée en 3,87 ans.¹

¹ Cela est donc inférieur au seuil de 12 ans au-delà duquel la capacité de désendettement est considérée comme inquiétante.

3. Examen des Budgets annexes

En plus de son budget principal, m2A dispose de six budgets annexes :

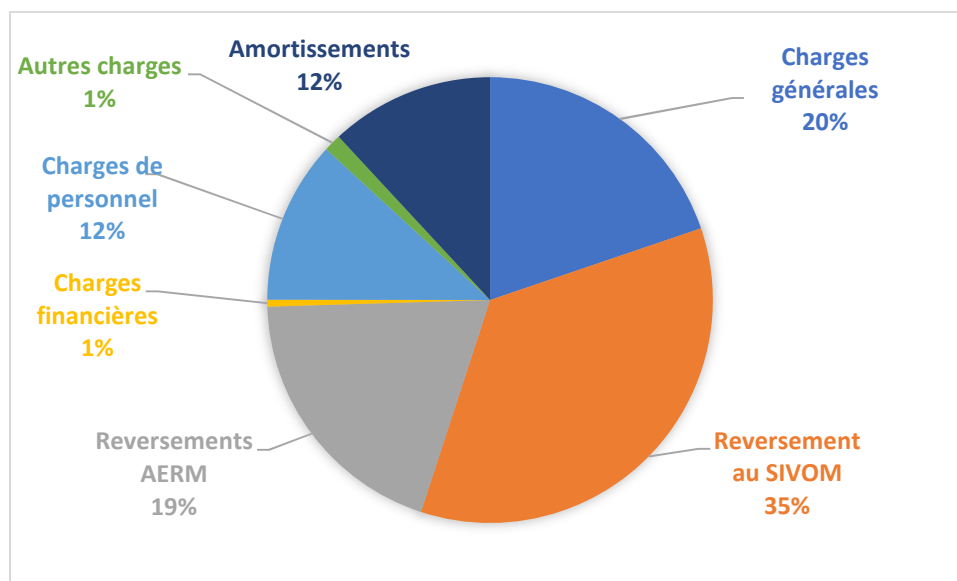
- le budget annexe de l'Eau,
- le budget annexe du Chauffage Urbain regroupant les Centrales Thermiques de l'Illberg et de Rixheim,
- le budget annexe des Transports Urbains,
- le budget annexe de la ZAE de Bantzenheim,
- le budget annexe de la ZA Amélie IV,
- le budget de l'Investissement Territorial Intégré.

Ils permettent de retracer les coûts réels des missions qu'ils recouvrent, conformément à la législation relative aux activités à caractère industriel et commercial et aux zones d'activités.

3.1 Budget annexe de l'Eau

3.1.1 Section d'exploitation

En 2025, les dépenses d'exploitation atteignent 53 000 795,79 € et se décomposent ainsi :

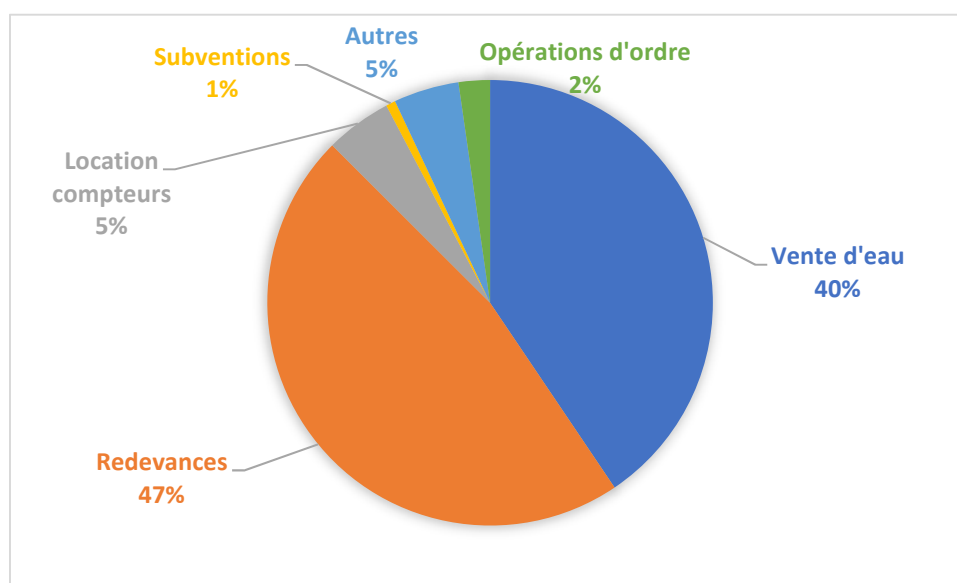


Les dépenses comprennent principalement :

- des charges à caractère général pour 30 013 629,26 € :
 - 19 223 604,17€ de reversement au SIVOM pour la redevance assainissement
 - 1 543 160,54 € d'achat d'eau
 - 1 557 192,10 € de reversement à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour la redevance de performance assainissement
 - 1 208 575€ de contribution au budget principal (pour les frais des services supports « centraux » et de la Direction administrative et financière du Pôle TEERE)
 - 938 235,76€ de réfection de fouille

- 5 542 861,69 de charges diverses (entretien et réparation, achats de fournitures, énergie, prestations de services,...).
- les charges de personnel pour 6 453 424,55 €,
- le reversement des redevances pour 9 086 098,69 € (redevance pollution domestique et redevance modernisation),
- les frais financiers pour 277 451,12 € (intérêts des emprunts)
- 677 064,59 € d'autres charges (charges spécifiques, indemnités, provisions)
- les mouvements d'ordre, dont les dotations aux amortissements pour 6 493 127,58 €.

Les recettes d'exploitation atteignent 54 168 850,76 €. Elles se décomposent comme suit :



- vente d'eau pour 21 974 156,26€
- redevances pour 25 415 029,70 €
- les écritures d'ordre pour 1 223 156,77 €
- les subventions pour 379 614,49 €
- les locations de compteurs pour 2 606 194,62 €
- les autres recettes pour 2 570 698,92€ (remboursements divers, produits spécifiques)

Compte tenu des éléments précédemment décrits, ce budget dégage un excédent de fonctionnement de 1 168 054,97 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Charges générales	35 339 355,22 €	24 787 892,65 €	30 013 629,26 €
	Charges de personnel	5 646 960,46 €	6 219 127,71 €	6 453 424,55 €
	Atténuation de produits	6 443 832,92 €	3 871 000,00 €	9 086 098,69 €
	Subventions et contributions aux organismes tie	50 546,06 €	53 407,71 €	75 011,35 €
	Charges de la dette (intérêts)	419 931,83 €	333 187,95 €	277 451,12 €
	Charges spécifiques	1 616 814,63 €	162 206,94 €	478 468,56 €
	Ecritures d'ordre	6 124 413,75 €	6 395 280,94 €	6 493 127,58 €
	Dotations aux provisions	9 857,57 €	8 575,55 €	123 584,68 €
	Résultat reporté	18 929,11 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	55 670 641,55 €	41 830 679,45 €	53 000 795,79 €

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Produits des services	56 360 068,54 €	41 660 424,53 €	51 245 878,45 €
	Autres produits de gestion courante	96 989,34 €	90 641,53 €	172 417,17 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	300 090,91 €	170 993,12 €	379 614,49 €
	Recettes exceptionnelles	8 538 424,37 €	81 937,88 €	113 678,80 €
	Atténuation de charges	965 191,32 €	1 010 473,55 €	1 015 607,13 €
	Ecritures d'ordre	944 362,24 €	1 161 431,63 €	1 223 156,77 €
	Résultat reporté	1 487 216,09 €	5 020 680,22 €	0,00 €
	Reprises sur provisions	0,00 €	9 857,57 €	18 497,95 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	68 692 342,81 €	49 206 440,03 €	54 168 850,76 €

RESULTAT D'EXPLOITATION	13 021 701,26 €	7 375 760,58 €	1 168 054,97 €
--------------------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

EPARGNE BRUTE	16 733 465,79 €	7 588 929,67 €	6 438 025,78 €
----------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

RESULTAT DE L'EXERCICE	11 553 414,28 €	2 355 080,36 €	1 168 054,97 €
-------------------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

3.1.2 Section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 s'élèvent à 22 975 028,88 €.

Les dépenses d'équipement représentent 10 722 119,22 € dont figurent ci-dessous, les principaux investissements réalisés :

- Renouvellement extension des conduites et branchements : 5 324 387,71 €
- Renouvellement conduites maîtresses pour 2 433 695,55 €
- Branchements neufs : 580 691,01 €
- Petits travaux de conduites et branchements : 469 600,02 €
- Matériel de transport : 372 870,72 €
- Renouvellement de matériel pour les bâtiments d'exploitation : 282 995,91 €
- Acquisition et renouvellement des compteurs pour 177 357,78 €
- Mise à niveau du logiciel de facturation (télérelève) : 229 196,79 €

Le solde concerne des études, de l'acquisition de matériel, des travaux sur bâtiments ou des travaux d'aménagements.

S'ajoutent à ces investissements :

- le remboursement de l'emprunt pour 1 446 243,71 €. Le capital restant dû au 31/12/2025 est de 17,62 M€
- le remboursement de l'avance au budget principal pour 4 000 000 €
- le remboursement des cautions pour 8 835,00 €
- des écritures d'ordre pour 1 223 156,77 € (reprises de subventions et travaux effectués en régie)

- le déficit antérieur reporté pour 5 534 558,54 €
- des reversements de subventions pour 40 115,64 € (Agence de l'Eau Rhin Meuse).

Ces dépenses ont pu être financées grâce à :

- la souscription d'un emprunt à hauteur de 8,3 M€, remboursable sur 18 ans à un taux révisable
- des mouvements d'ordre à hauteur de 6 493 127,58 € liés aux amortissements,
- l'avance du budget principal pour 4 000 000 €
- des subventions d'investissement de 1 544 650,24 € (agence de l'eau, Etat et remboursements des branchements neufs et poteaux incendie).
- l'affectation du résultat 2024 pour 7 375 760,58 € (excédents de fonctionnement reportés)
- des mandats annulés sur exercices antérieurs de 92 635,88 €
- remboursement de cautions pour 18 885,00 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 27 825 059,28 pour 2025.

La section d'investissement est excédentaire de 4 850 030,40 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	8 589 864,62 €	3 565 743,45 €	5 455 078,71 €
	Immobilisations incorporelles	236 554,00 €	238 715,93 €	340 867,42 €
	Immobilisations corporelles	2 523 141,26 €	1 823 717,58 €	1 210 548,27 €
	Immobilisations en cours	6 067 068,62 €	12 852 629,45 €	9 170 703,53 €
	Dotations, fonds divers	1 280 488,97 €	0,00 €	0
	Ecritures d'ordre	944 362,24 €	1 161 431,63 €	1 223 156,77 €
	Opérations pour comptes de tiers	1 178 231,60 €	0,00 €	0
	Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	40 115,64 €
	Résultat reporté	162 341,48 €	3 541 360,69 €	5534558,54
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 982 052,79	23 183 598,73	22 975 028,88

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	1 065 055,68 €	8 001 021,04 €	7375760,58
	Subventions d'investissement	1 550 092,15 €	1 239 418,21 €	1544650,24
	Emprunts et dettes assimilées	7 089 525,00 €	2 013 320,00 €	12 318 885,00 €
	Opérations pour comptes de tiers	1 165 178,21 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	6 124 413,75 €	6 395 280,94 €	6 493 127,58 €
	Autres recettes	0,00 €	0,00 €	92 635,88 €
	Résultat reporté	446 427,31 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 440 692,10 €	17 649 040,19 €	27 825 059,28 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-3 541 360,69 €	-5 534 558,54 €	4 850 030,40 €
----------------------------------	------------------------	------------------------	-----------------------

RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 825 446,52 €	-1 993 197,85 €	10 384 588,94 €
-------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

3.1.3 Résultats

Résultat d'exploitation	1 168 054,97€
Résultat d'investissement	4 850 030,40€

Résultat cumulé de l'exercice	6 018 085,37 €
--------------------------------------	-----------------------

Après reprise du solde des restes à réaliser de - 4 864 154,83 €, la section d'investissement dégage un résultat déficitaire de -14 124,43 €.

Le Budget annexe de l'Eau dégage ainsi un résultat global de fin d'exercice excédentaire de 1 153 930,54 €.

EPARGNE		CA 2023	CA 2024	CA 2025
	Dépenses réelles	49 527 299 €	35 435 399 €	46 507 668,21 €
	Recettes réelles	66 260 764 €	43 024 328 €	52 945 693,99 €
	Epargne brute	16 733 466 €	7 588 930 €	6 438 025,78 €
	<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>25,25%</i>	<i>17,64%</i>	<i>12,16%</i>
	Remboursement du capital de la dette	1 577 285 €	1 549 663 €	1 446 243,71 €
	Epargne nette	15 156 181 €	6 039 266 €	4 991 782,07 €
	<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>22,87%</i>	<i>14,04%</i>	<i>9%</i>

Le taux d'épargne brute mesure la part des recettes réelles d'exploitation disponible pour financer les investissements ou rembourser la dette. Ce taux s'élève à 12,16% pour 2025.

Le taux d'épargne nette (épargne brute de laquelle on déduit le remboursement en capital de la dette) s'élève quant à lui à 9%.

Du côté de la dette, le capital restant dû au 31.12.2025 s'élève à 17 620 355,22€. La capacité de désendettement s'élève à 2,74 ans. Cela signifie qu'en affectant la totalité de l'épargne brute au remboursement de la dette, cette dernière serait remboursée en 2,74 ans. ²

² Cela est donc inférieur au seuil de 12 ans au-delà duquel la capacité de désendettement est considérée comme inquiétante.

3.2. Budget annexe du Chauffage Urbain

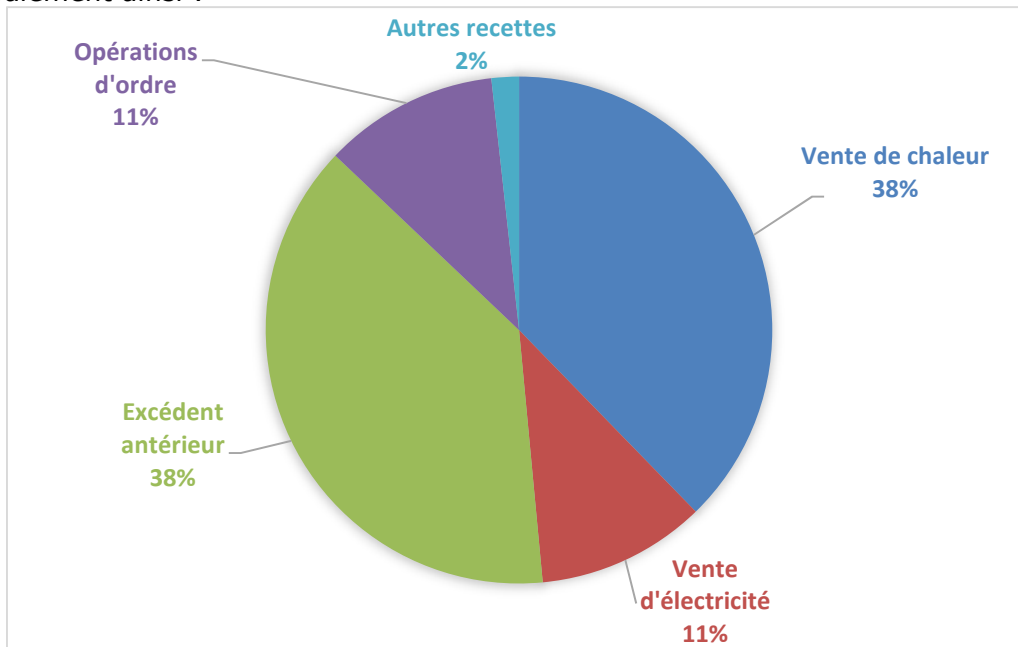
3.2.1. Section d'exploitation

En 2025, les dépenses d'exploitation atteignent 15 786 492,81 €.

Les dépenses comprennent principalement :

- des charges à caractère général pour 9 874 173,50 €, en augmentation de 15% par rapport à l'exercice 2024. Ces charges comprennent :
 - 8 542 673,34 € d'achat d'énergie et combustible (11 346 275,39 € en 2023, 6 093 393,56 € en 2024)
 - 372 537,96 € de maintenance,
 - 345 443,00 € de remboursement de frais au budget principal,
 - 613 519,20€ de frais divers (fournitures, entretien et réparation, assurances, traitement des cendres,...).
- les charges de personnel pour 895 564,47 € (+16% par rapport à 2024),
- les intérêts des emprunts pour 148 624,90 € (-25% par rapport à 2024),
- les dotations aux provisions pour 44 356,14 € (créances douteuses)
- les charges spécifiques pour 260 307,42 € (titres annulés sur exercice antérieur)
- les autres charges de gestion courante pour 129,32 €
- les mouvements d'ordre pour 4 563 337,06 €, dont les dotations aux amortissements pour 1 426 015,26 € et les variations de stock de quotas CO₂ pour 3 137 321,80 €.

Les recettes d'exploitation sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente (+22%) avec 26 481 494,93 € contre 21 622 919,79 €. Elles se décomposent principalement ainsi :



- vente de produits (chaleur et électricité) pour 12 845 041,02 €, en augmentation par rapport à 2024 (12 431 360,08 €),
- refacturation au délégataire de la centrale de Rixheim pour 194 082€,
- facturation du bail pour l'antenne relais pour 106 371,32 € (avec rattrapage de l'antériorité),

- les écritures d'ordre relatives au transfert des subventions d'équipement au compte de résultat (223 703,00 €) ainsi que la constatation de la variation des stocks (2 728 493,55 €),
- les recettes spécifiques pour 78 701,00 €,
- les autres produits de gestion courante pour 46 120,00 € (redevance de la Délégation de Service Public de Rixheim),
- les reprises sur provisions 2024 pour 38 433,19 €
- le résultat de fonctionnement reporté de 10 220 549,85 € (contre 6 767 640,39 € en 2024),

Compte tenu des éléments précédemment décrits, ce service dégage un excédent de fonctionnement de 10 695 002,12 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Charges générales	13 976 795,96 €	8 567 899,02 €	9 874 173,50 €
	Charges de personnel	722 592,69 €	773 975,09 €	895 564,47 €
	Autres charges de gestion courante	489,42 €	0,00 €	129,32 €
	Charges de la dette (intérêts)	226 524,16 €	199 451,54 €	148 624,90 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	38 433,19 €	44 356,14 €
	Charges exceptionnelles	0,00 €	9 083,86 €	260 307,42 €
	Ecritures d'ordre	1 421 482,83 €	1 428 121,67 €	4 563 337,06 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	16 347 885,06 €	11 016 964,37 €	15 786 492,81 €

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Résultat reporté	10 086 716,39 €	6 767 640,39 €	10 220 549,85 €
	Produits des services	15 524 622,29 €	12 625 442,08 €	13 145 494,34 €
	Autres produits de gestion courante	0,00 €	47 800,00 €	46 120,00 €
	Recettes exceptionnelles	46 176,65 €	1 576 264,82 €	78 701,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	38 433,19 €
	Ecritures d'ordre	488 761,00 €	605 772,50 €	2 952 196,55 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	26 146 276,33 €	21 622 919,79 €	26 481 494,93 €

RESULTAT D'EXPLOITATION	9 798 391,27 €	10 605 955,42 €	10 695 002,12 €
EPARGNE BRUTE	644 396,71 €	4 660 664,20 €	2 085 592,78 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-288 325,12 €	3 838 315,03 €	474 452,27 €

3.2.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 s'élèvent à 12 270 246,23 € contre 12 615 545,14 € en 2024.

Les dépenses d'équipement représentent 954 127,23 € dont figurent ci-dessous, les principaux investissements réalisés :

- études de renouvellement du réseau pour 154 315,63 €
- matériel et mobilier pour 83 173,61 €
- travaux sur les réseaux et bâtiments pour 93 630,65 €
- extension de réseaux : 194 286,49 €
- passage en basse pression : 361 369,72 €
- raccordement du quartier Bel Air : 20 499,93 €
- divers travaux : 46 851,20 €.

S'ajoutent à ces investissements :

- le remboursement de l'emprunt pour 1 004 464,33 €. Le capital restant dû au 31/12/2025 est de 9 682 663,46 €.
- des écritures de remboursements temporaires d'emprunts pour 2 500 000,00€
- des opérations patrimoniales pour 4 750 000,00 € (remboursements temporaires d'emprunts) et 11 952,20 € de récupération d'avances,
- des écritures d'ordre pour 2 952 196,55 € (reprises de subventions et écritures de stock des quotas de CO₂),
- le déficit antérieur reporté pour 97 505,92 €

Ces dépenses ont pu être financées grâce aux recettes suivantes :

- des mouvements d'ordre à hauteur de 4 563 337,06 € liés aux amortissements et aux variations de stock,
- l'affectation du résultat 2024 pour 385 405,57 €,
- des opérations patrimoniales pour 4 761 952,20 € (remboursements temporaires d'emprunts)
- des écritures de remboursements temporaires pour 2 250 000,00€.
- des droits de raccordements de 464 472,41 €,
- des subventions (155 484,16 € de l'ADEME).

La section d'investissement est excédentaire de 310 405,17 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	4 154 464,33 €	3 754 464,34 €	3 504 464,33 €
	Participations	2 640 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	152 428,42 €	42 053,50 €	154 315,63 €
	Immobilisations corporelles	241 050,67 €	380 288,03 €	176 804,26 €
	Immobilisations en cours	717 694,09 €	66 691,80 €	623 007,34 €
	Opérations patrimoniales	5 800 000,00 €	5 000 000,00 €	4 761 952,20 €
	Ecritures d'ordre	488 761,00 €	605 772,50 €	2 952 196,55 €
	Résultat reporté	2 686 565,71 €	2 766 274,97 €	97 505,92 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16 880 964,22 €	12 615 545,14 €	12 270 246,23 €	

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	3 227 866,73 €	3 030 750,88 €	385 405,57 €
	Subventions d'investissement	765 339,69 €	559 166,67 €	619 956,57 €
	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00 €	2 500 000,00 €	2 250 000,00 €
	Opérations patrimoniales	5 800 000,00 €	5 000 000,00 €	4 761 952,20 €
	Ecritures d'ordre	1 421 482,83 €	1 428 121,67 €	4 563 337,06 €
	Résultat reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 114 689,25 €	12 518 039,22 €	12 580 651,40 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-2 766 274,97 €	-97 505,92 €	310 405,17 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-79 709,26 €	2 668 769,05 €	407 911,09 €

3.2.3. Résultats

Résultat d'exploitation	10 695 002,12 €
Résultat d'investissement	310 405,17 €
Résultat cumulé de l'exercice	11 005 407,29 €

Après reprise du solde des restes à réaliser de – 800 922,67 €, la section d’investissement dégage un résultat déficitaire de -490 517,50 €.

Le Budget annexe du chauffage urbain dégage ainsi un résultat global de fin d’exercice excédentaire de 10 204 484,62 €.

EPARGNE	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Dépenses réelles	14 926 402 €	9 588 843 €	11 223 155,75 €
Recettes réelles	15 570 799 €	14 249 507 €	13 308 748,53 €
Epargne brute	644 397 €	4 660 664 €	2 085 592,78 €
Taux d'épargne brute	4,14%	32,71%	15,67%
Remboursement du capital de la dette	1 254 464 €	1 254 464 €	1 004 464,33 €
Epargne nette	- 610 068 €	3 406 200 €	1 081 128,45 €
Taux d'épargne nette	-3,92%	23,90%	8,12%

Le taux d’épargne brute mesure la part des recettes réelles d’exploitation disponible pour financer les investissements ou rembourser la dette. Ce taux s’élève à 15,67% pour 2025 (un taux supérieur à 15% est considéré comme très confortable, offrant des marges de manœuvre importantes pour investir).

Le taux d’épargne nette (épargne brute de laquelle on déduit le remboursement en capital de la dette) s’élève quant à lui à 8,12%.

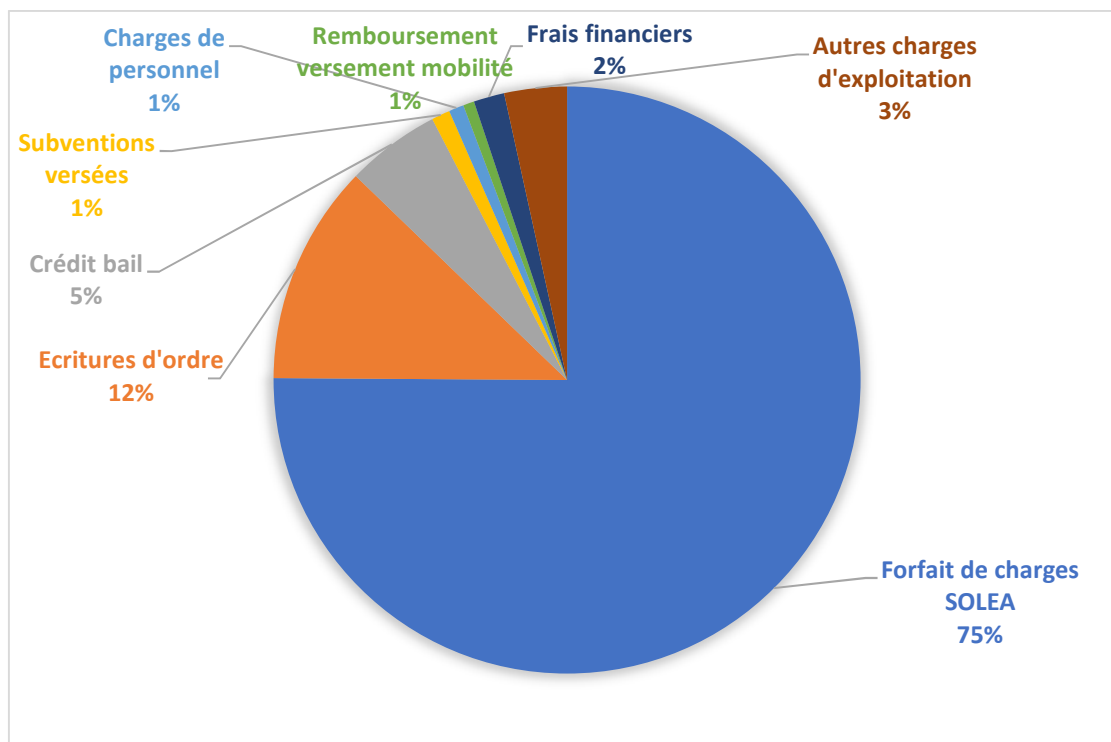
Du côté de la dette, le capital restant dû au 31.12.2025 s’élève à 9 682 663,46€. La capacité de désendettement s’élève à 4,64 ans. Cela signifie qu’en affectant la totalité de l’épargne brute au remboursement de la dette, cette dernière serait remboursée en 4,64 ans.³

³ Cela est donc inférieur au seuil de 12 ans au-delà duquel la capacité de désendettement est considérée comme inquiétante.

3.3. Budget annexe des Transports Urbains

3.3.1. Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se sont élevées pour 2025 à 83 813 069,25 €, alors qu'elles étaient de 79 880 875,07 € en 2024.



En 2025, les dépenses ont été mises en œuvre ainsi que détaillé ci-après :

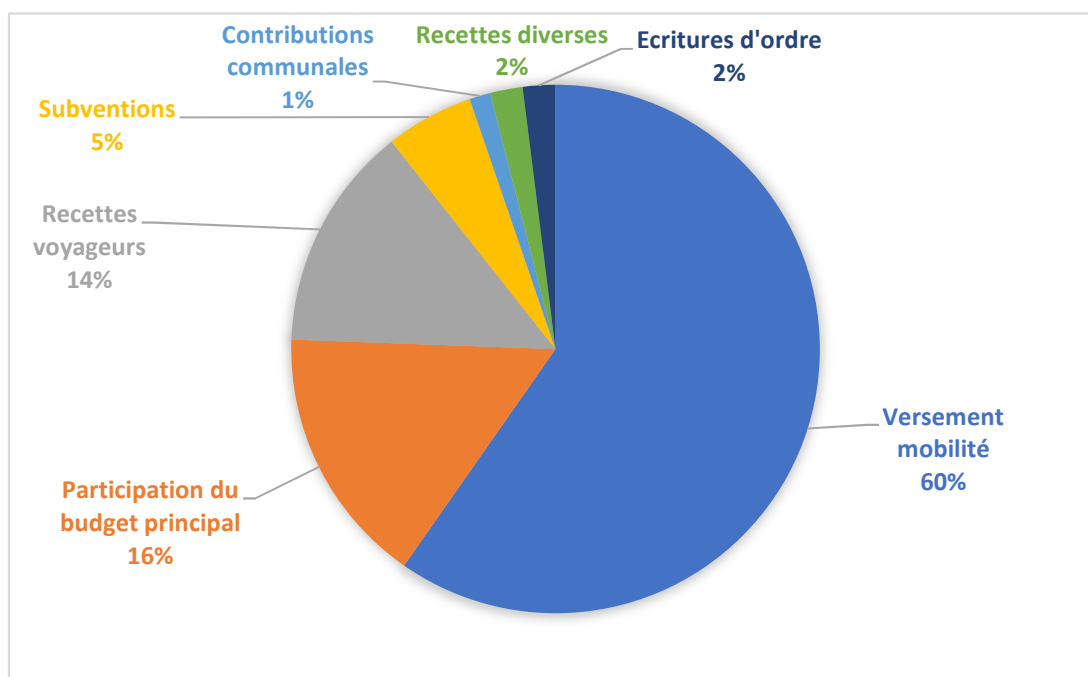
- 62 943 096,99 € reversés au délégataire pour l'ensemble de ses dépenses ;
- 4 352 327,10 € pour les crédits-bails mobiliers et immobiliers ;
- 845 138,14 € de subventions ;
- 1 429 024,94 € pour les frais financiers de la dette ;
- 500 000,00 € pour le remboursement de la taxe de versement mobilité ;
- 700 334,51 € pour les frais de personnel ;
- 345 160,00 € de taxes foncières ;
- 324 190,35 € de frais d'exploitation des vélos électriques ;
- 575 112,69 € de redevances droits de passage
- 2 882 761,79 € d'autres charges d'exploitation (études, prestations de services, entretien et réparation, fournitures, remboursement de frais au budget principal...)
- les dépenses d'ordre pour un montant de 10 160 385,78 € comprennent des dotations aux amortissements des biens (9 272 911,39€) et des charges de fonctionnement à répartir (887 474,39€).

Les recettes de la section d'exploitation ont augmenté de 3% et ont atteint 86 322 627,29 € (contre 84 081 409,40 € en 2024).

Cette augmentation s'explique d'une part par les recettes d'ordre, les recettes voyageurs, le versement mobilité et des recettes spécifiques.

Les recettes d'exploitation sont constituées par :

- le versement mobilité pour 51 543 500,37 € (+3% par rapport à 2025).
- la contribution de 13 700 000,00 € versée par le budget principal de m2A ;
- 11 893 369,73 € de recettes liées au transport de voyageurs. Ce montant était de 10 601 901,80 € en 2024,
- des subventions de la Région de 3 171 615,33 €
- le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 571 702,07 € ;
- une participation de l'Etat pour 874 648,25€ ;
- des recettes liées à la mise en place de navettes pour 416 616,22 € ;
- le remboursement des communes pour les abonnements jeunes et seniors pour 695 142,57 € ;
- des produits de location de vélos électriques de 160 760,68 € ;
- des recettes diverses pour 1 543 805,02 € (dont 877 137,33€ de recettes spécifiques)
- des recettes d'ordre de 1 726 062,05€ relatives à des écritures de transfert de charges et également à des reprises sur provisions (1 391 099,05€).



L'exploitation de ce service dégage un résultat d'exploitation excédentaire de 2 509 558,04 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Charges générales	7 130 344,60 €	6 472 191,61 €	7 209 648,30 €
	Charges de personnel	651 708,45 €	695 937,62 €	700 334,51 €
	Atténuation de produits	599 999,00 €	583 952,36 €	500 000,00 €
	Autres charges (dont redevance exploitation)	59 280 843,45 €	60 123 333,75 €	63 806 968,34 €
	Charges de la dette (intérêts)	1 893 247,61 €	1 752 320,27 €	1 429 024,94 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	61,38 €	44,40 €
	Charges spécifiques	137 513,65 €	18 319,00 €	6 662,98 €
	Ecritures d'ordre	11 374 876,37 €	10 234 759,08 €	10 160 385,78 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	81 068 533,13 €	79 880 875,07 €	83 813 069,25 €

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Produits issus de la fiscalité (versement mobilité)	49 896 350,92 €	50 235 617,55 €	51 543 500,37 €
	Produits des services	11 415 857,11 €	12 308 663,49 €	13 165 889,20 €
	Autres produits de gestion courante	528 973,19 €	532 433,40 €	616 606,31 €
	Subventions d'exploitation	19 353 365,77 €	20 322 313,63 €	18 343 370,65 €
	Produits financiers	150 203,00 €	104 900,00 €	50 000,00 €
	Recettes spécifiques	303 313,66 €	40 419,23 €	877 137,33 €
	Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	61,38 €
	Ecritures d'ordre	1 081 324,49 €	537 062,10 €	1 726 062,05 €
	Résultat reporté	2 526 444,33 €		
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	85 255 832,47 €	84 081 409,40 €	86 322 627,29 €

RESULTAT D'EXPLOITATION	4 187 299,34 €	4 200 534,33 €	2 509 558,04 €
EPARGNE BRUTE	11 954 406,89 €	13 898 231,31 €	10 943 881,77 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 660 855,01 €	4 200 534,33 €	2 509 558,04 €

3.3.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 32 990 671,59 € (contre 19 407 649,97 € en 2024). Cette augmentation de 13,5M € s'explique en majeure partie par :

- Des écritures d'ordre : +8,6 M€
- La reprise du résultat de l'année antérieure : +3,3 M€
- Remboursement d'emprunts et assimilés (dont avance COVID) : + 0,64 M€
- L'augmentation des dépenses d'équipement : +0,93 M€

Le détail des opérations réelles figure ci-dessous :

Les dépenses d'équipement représentent 8 926 876,90 € (contre 7 996 682,40 € en 2024) et ont été consacrées à :

- 2 583 213,64 € d'acquisition de vélos ;
- 2 168 171,66€ de travaux, dont station de compression de gaz ;
- 1 828 405,44 € d'avances versés au délégataire pour qu'il réalise un certain nombre de travaux ;
- 927 669,13 € d'installations techniques tram train ;
- 434 108,89 € de matériel de transport (minibus) ;
- 234 049,90€ € pour les frais d'études et d'insertion ;
- 238 328,20 € pour les concessions et droits similaires
- le solde, soit un peu plus de 512 000 €, pour des travaux et acquisitions diverses ;

Les autres dépenses d'investissement concernent :

- 9 836 324,93 € de remboursement du capital de la dette
- 341 000,00 € de remboursement d'avance COVID
- 4 694 953,95 € de solde reporté.

- 1 000,00€ de prise de capital auprès de Grand Est Mobilité

Les opérations d'ordre de 9 190 515,81 € se décomposent en :

- 334 963,00 € de transfert au compte de résultat des subventions perçues ;
- 7 464 453,76€ d'opération patrimoniales (basculés des avances à SOLEA sur les comptes définitifs et récupération d'avances sur marchés)

Les recettes d'investissement se sont élevées à 37 291 368,27 €, réparties en 19 666 528,73 € de recettes réelles, et 17 624 839,54 € de recettes d'ordre.

Les recettes réelles d'investissement proviennent de :

- 4 200 534,33 € d'affectation du résultat de l'année antérieure ;
- 222 659,40 € de subvention du Fonds vert
- 14 995 000,00 € d'emprunts contractés (un emprunt de 4 995 000€ au taux fixe de 3,35% et un emprunt de 10 000 000,00 € au taux fixe de 3,65%).
- 248 335,00 € de mandats annulés sur exercices antérieurs.

Les recettes d'ordre d'investissement d'un montant global de 17 624 839,54 € sont relatives à :

- 10 160 385,78 € d'écritures d'amortissements et de charges à étaler ;
- 7 464 453,76 € d'opération patrimoniales (montant identique en dépenses).

La section d'investissement est excédentaire de 4 300 696,68 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	9 567 472,57 €	9 534 169,76 €	10 177 324,93 €
	Immobilisations incorporelles	332 678,76 €	324 247,54 €	472 378,10 €
	Immobilisations corporelles	3 232 070,60 €	1 746 449,59 €	3 017 322,53 €
	Immobilisations en cours	2 463 903,79 €	5 925 985,27 €	5 437 176,27 €
	Participations	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
	Opérations patrimoniales	1 081 324,49 €	0,00 €	7 464 453,76 €
	Ecritures d'ordre	1 838 656,56 €	537 062,10 €	1 726 062,05 €
	Résultat reporté	0,00 €	1 339 735,71 €	4 694 953,95 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 516 106,77 €	19 407 649,97 €	32 990 671,59 €	

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	5 291 146,69 €	4 187 299,34 €	4 200 534,33 €
	Subventions d'investissement	510 348,00 €	290 637,60 €	222 659,40 €
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	14 995 000,00 €
	Annulations de mandats antérieurs	0,00 €	0,00 €	248 335,00 €
	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	7 464 453,76 €
	Ecritures d'ordre	11 374 876,37 €	10 234 759,08 €	10 160 385,78 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 176 371,06 €	14 712 696,02 €	37 291 368,27 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-1 339 735,71 €	-4 694 953,95 €	4 300 696,68 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 339 735,71 €	-3 355 218,24 €	8 995 650,63 €

3.3.3. Résultats

Résultat d'exploitation	2 509 558,04 €
-------------------------	----------------

Résultat d'investissement	4 300 696,68 €
Résultat cumulé de l'exercice	6 810 254,72 €

Après reprise du solde des restes à réaliser de - 5 505 872,31 €, la section d'investissement dégage un résultat déficitaire de -1 205 175,63 €.

Le Budget annexe des Transports dégage ainsi un résultat global de fin d'exercice excédentaire de 1 304 382,41 €.

EPARGNE	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Dépenses réelles	69 693 657 €	69 646 116 €	73 652 683,47 €
Recettes réelles	81 648 064 €	83 544 347 €	84 596 565,24 €
Epargne brute	11 954 407 €	13 898 231 €	10 943 881,77 €
Taux d'épargne brute	14,64%	16,64%	12,94%
Remboursement du capital de la dette	9 567 473 €	9 534 170 €	10 177 324,93 €
Epargne nette	2 386 934 €	4 364 062 €	766 556,84 €
Taux d'épargne nette	2,92%	5,22%	0,91%

Le taux d'épargne brute mesure la part des recettes réelles d'exploitation disponible pour financer les investissements ou rembourser la dette. Ce taux s'élève à 12,94% pour 2025.

Le taux d'épargne nette (épargne brute de laquelle on déduit le remboursement en capital de la dette) s'élève quant à lui à 0,91%.

Du côté de la dette, le capital restant dû au 31.12.2025 s'élève à 68 041 825,49 €. La capacité de désendettement s'élève à 6,22 ans. Cela signifie qu'en affectant la totalité de l'épargne brute au remboursement de la dette, cette dernière serait remboursée en 6,22 ans.⁴

⁴ Cela est donc inférieur au seuil de 12 ans au-delà duquel la capacité de désendettement est considérée comme inquiétante.

3.4. Budget annexe ZAE gare de Bantzenheim

Le budget annexe de la zone d'activités « Gare de Bantzenheim » retrace les opérations réelles et d'ordre qui ont été réalisées en 2025.

3.4.1. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 976 573,84 €.

Elles comprennent :

- des charges à caractères général pour 3 198,00 € (taxe foncière)
- la reprise du déficit antérieur de 50 050,15 €.
- des écritures d'ordre (stock) pour 923 325,69€.

Les recettes de fonctionnement de 912 013,97 € sont constituées par des écritures d'ordre (stock) pour 789 995,54€ et de la vente de terrain pour 122 018,43.

Le budget annexe dégage un résultat déficitaire de -64 559,87 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Charges générales	3 306,00 €	3 536,00 €	3 198,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	919 789,69 €	923 325,69 €
	Résultat reporté	50 050,15 €	50 050,15 €	50 050,15 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	53 356,15 €	973 375,84 €	976 573,84 €

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Produits des services	0,00 €	0,00 €	122 018,43 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	3 306,00 €	923 325,69 €	789 995,54 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 306,00 €	923 325,69 €	912 013,97 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-50 050,15 €	-50 050,15 €	-64 559,87 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €	-14 509,72 €

3.4.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 710 321,23 € en 2025 et concernent à la fois la reprise de l'excédent antérieur reporté pour 920 325,69€ et les écritures de stock pour 789 995,54€.

Ce budget n'a pas enregistré de recettes réelles d'investissement en 2025, uniquement une recette d'ordre pour 923 325,69€ (stock).

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de -786 995,54 €.

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	
	Ecritures d'ordre	3 306,00 €	923 325,69 €	789 995,54 €
	Résultat reporté	913 483,69 €	916 789,69 €	920 325,69 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	916 789,69 €	1 840 115,38 €	1 710 321,23 €

		CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	
	Ecritures d'ordre	0,00 €	919 789,69 €	923 325,69 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	919 789,69 €	923 325,69 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-916 789,69 €	-920 325,69 €	-786 995,54 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 306,00 €	-3 536,00 €	133 330,15 €

Le compte financier unique du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim dégage un résultat global déficitaire de -851 555,41 €.

3.5. Budget annexe ZA Amélie IV

L'opération d'aménagement dite « Amélie IV » a pour objectif d'aménager un vaste espace dans le secteur de l'ancien carreau minier Amélie à Wittelsheim, dans l'objectif de pouvoir y accueillir des activités économiques structurantes à vocation industrielle.

Cette opération pourrait ainsi accueillir une usine de fabrication de batteries pour l'automobile, emblématique de la stratégie économique de l'agglomération qui promeut l'implantation d'activités industrielles nouvelles, susceptibles de prendre les relais des industries traditionnelles de l'agglomération en termes de développement de nouvelles technologies et de créations d'emploi.

Le budget de la zone d'activités Amélie IV a été créé pour le 1^{er} janvier 2025, il s'agit donc du premier exercice d'exécution de ce budget.

3.5.1 Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 819 673,70 €.

Elles comprennent uniquement les charges générales, détaillées comme suit :

- L'acquisition de terrains pour 2 357 841,00 €
- Les études et prestations pour 145 832,70 €
- L'achat de matériel et équipement pour 42 000,00 €
- Les frais accessoires pour 274 000,00 €

Les recettes de fonctionnement de 2 819 673,70 € concernent uniquement les écritures de constatation du stock.

Le budget annexe dégage un résultat de la section de fonctionnement de 0,00€.

		CA 2025
DEPENSES	Charges générales	2 819 673,70 €
	Ecritures d'ordre	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 819 673,70 €
		CA 2025
RECETTES	Produits des services	
	Ecritures d'ordre (constatation du stock)	2 819 673,70 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 819 673,70 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00 €

3.5.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 819 673,70 € en 2025 et concernent uniquement les écritures de stock.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 935 841,00€ et correspondent au paiement échelonné de l'acquisition de terrain à la commune de Wittelsheim.

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de -1 883 832,70 €.

		CA 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	Immobilisations	0,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation stock)	2 819 673,70 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 819 673,70 €

		CA 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €
	Paiement échelonné foncier	935 841,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	935 841,00 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-1 883 832,70 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 883 832,70 €

Le compte financier unique du budget annexe de la ZAE de Bantzenheim dégage un résultat global déficitaire de -1 883 832,70 €.

3.6. Budget annexe Investissement Territorial Intégré

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) finance des actions au titre de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union Européenne sur la période 2021 – 2027.

L'Investissement Territorial Intégré (ITI) est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie territoriale urbaine, facilitant le déploiement d'actions de proximité.

Suite à la délibération du Conseil d'Agglomération du 27 juin 2022, Mulhouse Alsace Agglomération a candidaté pour gérer un ITI sur la période 2021 - 2027. A ce titre, l'agglomération s'est vue confier une enveloppe globale de 7M€, pour laquelle la convention a été adoptée par délibération du Bureau communautaire du 25 septembre 2023.

Au titre de cet ITI, des flux financiers transitent par Mulhouse Alsace Agglomération de différentes manières.

Premièrement, l'Agglomération agit en tant qu'organisme intermédiaire pour le compte de la Région Grand Est tant qu'elle instruit des dossiers de subventions et verse les sommes afférentes à partir des crédits de l'enveloppe qu'elle gère. De ce fait, elle réalise une prestation de services au profit de la Région Grand Est, normalement compétente pour la gestion du FEDER. Ainsi, et conformément à l'article L.5211-56 du code général des collectivités territoriales et au principe de spécialité fonctionnelle, les opérations relevant de ce mode d'action doivent être suivies dans un budget annexe.

Le budget annexe ITI a ainsi été créé par délibération du 16 juin 2025.

3.6.1 Section de fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement au titre de 2025 se sont élevées à 40 500,00€. Le résultat est donc de 0€ pour cet exercice.

		CA 2025
DEPENSES	Subventions versées	40 500,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 500,00 €
		CA 2025
RECETTES	Subventions perçues	40 500,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	40 500,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00 €

Ces 40 500,00€ concernent une seule subvention au titre de 2025. Il s'agit d'une subvention au Centre de Rencontre d'Echange et d'Animation, pour l'opération « Professionnalisation de la filière théâtre jeune public et saison culturelle MOMIX : mieux produire et mieux diffuser ».

Dans le cadre de la gestion de l'ITI, les dépenses et les recettes se compensent, m2A percevant en recette le montant versé au titre de l'année.

3.6.2 Section d'investissement

Les dépenses d'investissement au titre de 2025 se sont élevées à 675 258,77€. Aucune recette n'a été perçue au titre de l'exercice, le résultat s'élève ainsi à -675 258,77€. Les recettes à percevoir ont été inscrites au titre des restes à réaliser.

		CA 2025
DEPENSES	Subventions versées	675 258,77 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €
	Résultat reporté	0,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	675 258,77 €

		CA 2025
RECETTES	Subventions d'investissement	0,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-675 258,77 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-675 258,77 €

Quatre subventions ont été versées en investissement :

-19 500,00€ au bénéficiaire Les Compotes, pour la création d'un tiers-lieu place de la Bourse à Mulhouse

-12 600,00€ au bénéficiaire Les Petites Cantines, pour l'ouverture d'un lieu solidaire autour du thème de l'alimentation à Mulhouse

-18 750,00€ au bénéficiaire Seven Production, pour l'équipement d'un plateau technique audiovisuel laboratoire immersif aux Studios 7K) à Mulhouse

-624 408,77€ au bénéficiaire Commune de Lutterbach, pour l'extension du périscolaire Cassin.

Le compte financier unique 2025 de l'ITI dégage ainsi un résultat global de -675 258,77€.

4. Les chiffres clés

Population m2A	276 825 habitants (INSEE)
Nombre de communes	39 Communes
Président	Fabian JORDAN
Effectifs	1742 agents - 1579,56 ETP (au 31.12.2025)

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025			
BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Investissement	
		262,61 M€	69,37 M€
	Dépenses	Dont - Charges de personnel 82,89M€ - Reversements aux communes 69,29M€ (dont 65,28M€ au titre des ACTP et 3M€ au titre de la DSC) - Charges générales 35,28M€ - Subventions de fonctionnement : 19,14M€	Dont - Dépenses d'équipement 29,62M€ - Dépenses financières 24,42M€ - Dépenses pour compte de tiers 7,7M€ - Déficit reporté : 15,84M€
	Recettes	Dont - Impôts, taxes, fiscalité : 176,58M€ - Dotations 54,76M€ - Produits des services 36,71M€ - Résultat reporté : 11,82M€	Dont - Subventions d'investissement 6,4M€ - Souscription d'emprunt : 25M€ - Résultat reporté : 25,59M€
	Résultat	15,07 M€	22,05 M€
		37,12 M€	

PPI	31,96M€ mandatés en PPI en 2025 (tous chapitres budgétaires confondus)
------------	---

Investissements annuels 2025	6,65M€
-------------------------------------	---------------

Résultats des budgets annexes			
	Fonctionnement	Investissement	
BUDGETS ANNEXES	Eau	1,17 M€	10,38 M€
	Chauffage urbain	0,47 M€	0,41 M€
	Transports	2,51 M€	9,00 M€
	ZAE Bantzenheim	-0,01 M€	0,13 M€
	ZA AMELIE IV	0,00 M€	-1,88 M€
	ITI	0,00 M€	-0,68 M€

Dettes	<p>Encours de dette au 31.12.2025 (tous budgets) : 203,86M€ (dont 108,51M€ pour le budget principal)</p> <p>Taux moyen (tous budgets) : 2,51% (2,57% pour le budget principal)</p> <p>Durée résiduelle moyenne (tous budgets) : 9 ans et 8 mois (9 ans et 9 mois pour le budget principal)</p> <p>Capacité de désendettement (budget principal) : 3,87 ans</p>
---------------	--